

TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max --- 35
Min --- 20
PRONOSTICS
PROBABLE
VARIABLE
DÉTAILS

La Patrie

Journal
du Peuple

37e ANNEE—No 10

MONTREAL, MARDI, 9 MARS 1915

LE NUMERO: UN CENTIN

UNE SENSATION A ST-JEAN

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A LACOLLE

LA VICTIME A ETE TRANSPORTEE A MONTREAL ET ON NE CONNAIT PAS LE NOM DE SON AGRESSEUR.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LACOLLE, P.Q., 9. — Un tragique événement a mis en émoi hier, la ville de Lacolle. Vers 7 heures du soir, un fermier de l'endroit, M. Vail, a été la victime d'une tentative de meurtre et il a été transporté à Montréal pour être soigné à l'hôpital. M. Vail, qui est assez gravement blessé, n'a pas pu donner le nom de son agresseur. La police a ouvert une enquête.

WASHINGTON INTERVIENT AU MEXIQUE

Le gouvernement américain envoie deux de ses navires de guerre à Vera Cruz.

UNE DELEGATION

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 9. — Le gouvernement vient d'envoyer deux navires de guerre au Mexique: tel est le fait nouveau de la crise. On espère à Washington que le général Carranza donnera des assurances formelles que l'ordre va être rétabli au Mexique. Le dictateur américain des garanties que les étrangers seront respectés au Mexique; on espère que la présence des navires de guerre le fera réfléchir. A la suite de la conférence tenue de bonne heure aujourd'hui à la Maison Blanche, le secrétaire de la Marine, Daniels, sur l'ordre du président, a ordonné à deux navires de guerre qui étaient à Guantanamo avec la flotte de l'Atlantique, de rendre immédiatement à Vera-Cruz.

UN NAVIRE SAISI

NOUVEAU-ORLEANS, 8. — Le vaisseau anglais "Wyvibrook" a été saisi sur les ordres de Carranza, à Campeche, et son commandant, le capitaine Muir, a été jeté en prison, d'après des informations reçues par la presse, ce soir, de Progreso.

DECLARATION DE M. WILSON

WASHINGTON, 9. — Parlant du dernier avertissement qui a été donné aujourd'hui au général Carranza, le président Wilson a déclaré que celui-ci avait été prévenu de prendre les mesures nécessaires pour protéger les étrangers dans la ville de Mexico, et qu'il avait été informé que le gouvernement de Washington prenait à cœur ce qui se passe actuellement dans la capitale mexicaine et ne pourrait l'endurer. Quand on lui demanda s'il avait l'intention de prendre de nouvelles mesures au sujet du Mexique, le président a répondu que son gouvernement avait fait connaître ses vues au général Carranza sur ce qui paraissait être une situation intolérable pour les étrangers. Cependant, il a dit qu'il se défiait que les rapports fussent exagérés parce qu'il sait qu'il y a certaines personnes qui voudraient voir les Etats-Unis intervenir activement au Mexique, et qui ne regarderaient peut-être pas à l'envoyer des messages pour l'obliger.

INONDATIONS EN HAUTE-ALSACE

ELLES SONT TRES GRAVES ET LES ARMEES SUSPENDENT LES HOSTILITES.

(Service spécial de la PATRIE)

BERNE, 9. — La situation causée en Alsace par les inondations est grave et les dommages sont déjà énormes. Toutes communications entre Altkirch et Mulhouse sont interrompues. La partie basse d'Altkirch est sous l'eau, ainsi que le village d'Ilpenheim et beaucoup d'autres villages de la plaine. Les soldats se sont portés à l'aide des habitants qui sont menacés non seulement dans leurs biens mais dans leur vie. Dans les hautes régions des Vosges la neige a encore de six à dix pieds d'épaisseur et toutes opérations militaires se trouvent momentanément suspendues.

DES ALLEMANDS VEULENT DESERTER

DES PRISONNIERS GARDES EN SIBIRIE SE DEGUISENT EN CHINOIS.

(Service spécial de la PATRIE)

PETROGRAD, 9. — Les Russes ont frustré plusieurs tentatives des officiers allemands prisonniers en Sibirie (région du fleuve Amour), pour s'échapper en Chine, déguisés en Chinois.

Le juge Monet refuse de juger les causes dans lesquelles Mme Armand LaVergne est intéressée parce qu'il considère que la législation provinciale a insulté la magistrature en le refusant dans une affaire d'expropriation

A PROPOS D'AQUEDUC

(Service spécial de la PATRIE)

ST-JEAN, 9. — Toute une sensation a été créée en Cour Supérieure hier, lorsque l'honorable juge Monet s'est refusé dans les causes pendantes devant lui dans lesquelles Madame Georgette Roy, épouse d'Armand LaVergne, est défenderesse en reprise d'instance.

Madame LaVergne est propriétaire de l'Aqueduc de St-Jean et elle a demandé à la Législature de Québec une extension de franchise. La Législature n'a pas accordé de franchise mais elle a obligé la ville de St-Jean à exproprier Madame LaVergne, si on ne s'était pas entendu dans les 30 jours pour une vente à l'amiable. Dans la loi on a fait spécifier que l'expropriation ne devait pas se faire devant le juge du district de St-Jean, qui est le juge Monet, mais devant un juge du district de Montréal.

Le président du tribunal a résisté vivement une insulte que l'on considère faite à toute la magistrature de la province et c'est en termes très émus qu'il a donné lecture de sa décision conçue dans les termes suivants:

"Je soussigné déclare décharger le délibéré en cette cause et me réserver aux fins de toute autre action qui pourra être faite, pour les raisons suivantes:

Considérant que la Législature provinciale vient d'adopter, à sa dernière session, le bill No 115 à la demande de Madame Georgette Roy, épouse d'Armand LaVergne, M.P., et de son frère L. P. Roy, tous deux propriétaires de l'aqueduc de la ville de St-Jean;

Considérant que le bill pourvoit à l'achat à l'amiable du dit aqueduc par la ville de St-Jean, et qu'à défaut d'entente des parties, l'expropriation devra en être faite par la ville de St-Jean dans un délai fixé par le dit bill.

Considérant qu'en vue de cette expropriation le bill No 115 détermine formellement que l'expropriation devra être faite devant l'UN JUGE DE LA COUR SUPERIEURE DE MONTREAL, SIEGEANT A ST-JEAN;

Considérant que je n'ai aucun intérêt direct ni indirect dans la dite expropriation, ne payant aucune taxe à cette ville, ma résidence étant en dehors de ses limites, et que je ne me suis jamais prononcé, ni dans un sens, ni dans un autre.

sur l'opportunité de passer la législation susdite;

Considérant en conséquence, que le seul motif qui peut avoir fait dire à Madame Armand LaVergne et son frère, en faisant insérer au dit bill la clause susdite, est qu'ils croient ou soupçonnent ne pouvoir obtenir de moi un jugement juste et impartial;

Considérant que la dite Dame Armand LaVergne et son frère sont intéressés dans trois causes actuellement pendantes devant moi, et qui représentent un montant beaucoup plus considérable que celui en jeu dans cette expropriation;

Considérant qu'un juge ne doit pas quand il peut éviter, donner prise aux soupçons de partialité, quelques injustes qu'ils puissent être;

Considérant que la Législature provinciale a accordé la demande de la dite Dame Armand LaVergne et de son frère susdite, et décreté implicitement que, sans indiquer le paiement de la moindre cause de reproche contre moi, elle avait le droit de m'exclure de ma juridiction territoriale;

Je n'ai qu'à me considérer indigné de juger Madame Georgette Roy, épouse d'Armand LaVergne, M.P., et d'appliquer, dans tous ses corollaires, aux trois causes pendantes devant moi, le décret provincial qui accorde à Madame LaVergne la prérogative de court finissamment sa cause, à Montréal, pour tâcher de trouver un juge fait à sa mesure, honneur que je ne tiens pas à mériter.

D. MONET, Juge Cour Sup.

LE 41EME REGT CANADIEN-FRANCAIS



Le commandant du nouveau régiment qui ira à la guerre et quelques-uns de ses officiers. De gauche à droite: le capitaine Achille Chénier, le lieutenant Eugène Nantel, le lieutenant Frank Duquet, le lieutenant L. H. Archambault, le capitaine L. R. La Flèche et le lieutenant Milton Poinson. (Cliché du photographe de la PATRIE).

UN AUTRE PREMIER-MINISTRE

M. Zaimis ayant échoué M. Gounaris accepte de former un ministère en Grèce.

APPEL AU PEUPLE

ATHENES, 9 (par Paris). — M. Zaimis, député de Patras, a consenti à la demande du roi à former un nouveau ministère. On annonce que M. Metaxas, qui fut ministre des Affaires Etrangères dans le cabinet Theotokis a consenti à reprendre ce portefeuille sous la direction de M. Gounaris.

M. Gounaris soumettra demain la liste de ses collaborateurs au roi. Il serait entendu que si le nouveau cabinet est en minorité, le roi dissoudra la chambre et en appellera au peuple. Le nouveau premier-ministre poursuivra la politique de neutralité de la Grèce.

WASHINGTON VEUT AVOIR DES DETAILS

POUR CONNAITRE LA NATURE DES REPRESAILLES DES ALLEMANDS.

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 9. — Le "Journal" déclare aujourd'hui qu'il croit savoir que la réponse américaine aux notes de la France et de l'Angleterre au sujet du hibou flet par les sous-marins de l'Allemagne a été reçue à Paris et à Londres. Son contenu serait généralement conforme à ce qu'on a annoncé les journaux américains.

Cette nouvelle note demanderait aux gouvernements français et anglais de fournir des détails sur la nature des représailles qu'ils entendent prendre et sur les procédés qu'ils suivront.

LES NOUVELLES SONT RARES A PARIS

LE BULLETIN FRANCAIS CONTIENT PEU DE NOUVEAU AUJOURD'HUI.

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 9. — (2.30 p.m.) — Le ministère de la Guerre a publié cette après-midi le communiqué officiel suivant:

"Les seuls faits rapportés à nos bureaux depuis le communiqué d'hier soir a été qu'un violent bombardement a eu lieu, la nuit dernière, dans la région à l'est de Sienstratze (au sud de Dixmude), suivi par une attaque qui a été repoussée. Plusieurs autres attaques infructueuses ont été faites par l'ennemi à Reichsbeckkopf en Alsace; elles ont été facilement repoussées.

LA TOURAINE EST RENDEUE AU HAVRE

LA CRISE ECLATE A SOFIA

Le gouvernement est renversé parce que le premier-ministre voulait occuper Andrinople.

ATTITUDE DU TSAR

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 9. — Des dépêches de Bulgarie mandent qu'une crise ministérielle analogue à celle d'Athènes a éclaté à Sofia. M. Radoslavoff, premier ministre, a été renversé par l'influence du tsar Ferdinand et des partisans du docteur Ghenadiev, ancien ministre des Affaires Etrangères. M. Radoslavoff aurait été renversé parce qu'il voulait agir immédiatement en occupant Andrinople. Les adversaires de cette politique qui mettrait la Bulgarie en antagonisme avec l'Allemagne et l'Autriche étaient trop aventureuse. Ils firent de plus valoir que la démission de M. Vénizelos laisse la Grèce plus isolée que jamais et que la Bulgarie retirerait plus d'avantages de sa neutralité que de son intervention armée.

Bien que la chose ne soit pas confirmée on croit savoir que Radoslavoff avait décidé d'occuper Andrinople dès le moment que la Grèce entrerait dans le conflit.

Le "Rotterdam" qui fut le premier navire à répondre à l'appel de la "Touraine", navigua à faible distance et ne s'éloigna que lorsque le feu fut éteint. Le "Rotterdam" reprit sa direction au large de Prawle Point, en Angleterre. Les croiseurs français Guichen et Dupetit-Thouars se portèrent également au secours de la "Touraine" et l'escortèrent jusqu'à Cherbouurg, puis reprirent leur course. D'autres navires qui répondirent à l'appel de la "Touraine" furent informés que leur présence n'était pas indispensable. Ils reprirent leur course après avoir reçu les chaleureux remerciements du commandant Causin.

Le commandant Causin, après avoir amarré son navire à son dock, a fait de l'incendie le récit suivant:

"Le feu fut découvert à deux heures du matin, samedi 6 mars, (SUITE A LA 2me PAGE)

LES LOURDES PERTES DES ALLEMANDS

DANS UN REGIMENT DE 3,000 HOMMES, 700 SONT MIS HORS DE COMBAT.

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 9. — Comme preuve des pertes énormes en tués et blessés subies jusqu'à présent par les Allemands, on cite le témoignage des prisonniers qui déclarent que rien que dans un régiment de 3,000 hommes, 700 ont été mis hors de combat dans la journée du 15 février, tandis qu'un régiment de chasseurs a perdu tous ses officiers, tués ou blessés, dans la journée du 8 janvier.

Les brancardiers d'un ambulance ont déclaré que toutes les nuits, pendant trois semaines, ils ont ramassé de 350 à 400 Allemands grièvement blessés.

LES TURCS BATTUS PAR LES RUSSES

DES NOUVELLES DE LA LUTTE AU CAUCASSE.—DES PERTES SERIEUSES.

PETROGRAD, 9. — Un communiqué officiel de l'état-major général russe dans le Caucase dit:

"Nos troupes ont occupé le 7, une position importante dans la région au delà de la rivière Thoruk (Arménie turque), poussant les Turcs devant eux dans la direction du sud-ouest et leur infligeant des pertes sérieuses."

UN SOLDAT BLESSE ACCIDENTELLEMENT

IL VEILLAIT EN SENTINELLE SUR LES COVE-FIELDS A QUEBEC.

QUEBEC, 9. — Le soldat Willis, du 8ème régiment, s'est accidentellement blessé avec sa propre car-

abine, alors qu'il veillait en sentinelle sur les Cove-Fields, hier soir vers minuit. Il avait chargé son arme, mais il avait oublié, après avoir placé la cartouche, d'appuyer le bouton de l'explosif en sûreté. Comme il se reposait sur le canon de sa carabine, le coup partit et une balle vint se loger dans l'épaule de Willis. Il a été transporté à l'hôpital militaire où des médecins pratiqueront l'extraction de la balle.

TEMPERATURE

Beau temps aujourd'hui et demain. A peu près même température.

La haute pression sur le Canada est presque stationnaire et le beau temps règne dans tout le pays, avec une température très modérée.

Haut et bas aujourd'hui et mercredi, à peu près la même température.

Province Maritimes — Vents du nord, beau temps aujourd'hui et demain; peu de changement dans la température.

Tout l'ouest — Beau et relativement doux, aujourd'hui et mercredi.

Température locale fournie par M. de Meul, 25, rue Notre-Dame Est, aujourd'hui.

Plus haute température . . . 35
Plus basse température . . . 29
Vents dominants . . . 19
Baromètre 30,92

Max. Min.
Victoria . . . 54 40
Vancouver . . . 54 40
Winnipeg . . . 34 12
Port Arthur . . . 44 22
Toronto . . . 36 22
Ottawa . . . 26 18
Québec . . . 26 18
Pointe au Lac . . . 26 18

CALENDRIER

Demain, mercredi, 10, fête des 40 martyrs de Sébastien.

Lever du soleil, 6:25 a.m.

Coucher du soleil, 5:25 p.m.

Nouv. lune le 15, à 2:48 p.m.

UNE LETTRE DU MAIRE

A la suite d'un article paru hier dans la PATRIE, le maire a adressé à notre directeur une lettre que nous publions demain.

LA BAIE GEORGIENNE

UNE EXTENSION DE TEMPS POUR DEUX ANS EST ACCORDEE A LA COMPAGNIE DU CANAL MONTREAL - OTTAWA - BAIE GEORGIENNE.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 9 — Le comité des chemins de fer, ce matin, a accordé une nouvelle extension de temps à la compagnie du Canal Montréal-Ottawa-Baie Georgienne, pour une période de deux ans. M. L. Lapointe, de Montréal, a été nommé président de ce comité. La compagnie ne doit pas commencer bientôt son travail. Il déclare que la compagnie devrait donner les raisons de ce retard à commencer les travaux. M. Lapointe déclare aussi que cette extension avait l'approbation de toutes les classes à Montréal. La compagnie devrait au moins commencer une partie de son travail pour prouver qu'elle est de bonne foi. M. G. White, le parrain du bill, dit qu'il ne connaissait pas les raisons de ce retard, mais qu'il était certain que la compagnie ne faisait pas les travaux en faisant perdre la charte de la compagnie.

DESROCHER A ETE ACQUITTE

LE JURY L'EXONERE EN COUR D'ASSISES. — LE VOL CHEZ COHEN.

Adolphe Desrocher, ex-comptable de la cité, a été acquitté, hier après-midi, en cour d'assises, de l'accusation d'avoir, avec l'aide de complices, volé des hardes faites au magasin Cohen, 453 rue Sainte-Catherine Est, dans la nuit du 27 au 28 janvier dernier.

Adolphe Desrocher, Ovide Tremblay, William Comte et Arthur Siroquin ont été acquittés, et Roméo Beaupré, contre lequel l'accusation de vol a été écartée, a été condamné à un autre procès, cette fois sous l'accusation d'avoir recélé la marchandise volée.

Dans le cas de Desrocher, le jury a délibéré quarante minutes avant de déclarer l'accusé non coupable.

Il y a une autre accusation du même genre contre Desrocher, pour la quelle il devra subir un autre procès, au présent terme des assises.

L'UNIVERSITE LAVAL

Cours de M. Montpetit

Ce soir, à 8:30 hrs., dans la salle de la bibliothèque, M. le professeur Montpetit continuera ses conférences sur la législation commerciale, (Chaire L. J. Forget).

Le sujet de sa leçon sera: "Compagnies par actions; formation, régime, les promoteurs, législations fédérale et provinciale."

Cette conférence sera gratuite.

On est prié de prendre note que vendredi prochain, 11, il n'y aura pas de conférence.

M. McDONALD ET LES SANS-TRAVAIL

Dans une lettre adressée au premier-ministre et à ses collègues d'Ottawa, il suggère de prélever \$100,000,000 à travers le Canada pour aider les sans-travail.

LA MISERE DANS LES GRANDS CENTRES

Pour donner du travail aux 100,000 hommes qui sont actuellement sans travail au Canada, M. le contrôleur McDonald, de Montréal, suggère de prélever \$100,000,000 et l'inviter, par une lettre ouverte, le premier ministre du Canada, les premiers ministres des diverses provinces et les maires des grandes villes du Canada, à étudier sérieusement cette question.

M. McDonald dit que le problème du chômage actuel au Canada doit être résolu sans retard, si l'on veut prévenir une catastrophe.

Voici le texte de la lettre ouverte adressée par M. le contrôleur McDonald aux diverses autorités des provinces et des villes canadiennes: "Honorables messieurs, La question des sans-travail préoccupe tous ceux qui sont plus ou moins responsables du bien-être des provinces et des villes du Canada et du pays tout entier pendant la période actuelle, et toute solution pratique de cette question qui pourrait être de quelque utilité serait d'un grand avantage pour le Canada tout entier.

Dans ces conditions je crois pouvoir indiquer un remède qui nous permettrait de surmonter les difficultés présentes sans trop de préjudice pour notre crédit national ou pour celui des provinces et des villes canadiennes et de fournir de l'ouvrage pendant douze mois aux sans-travail dont le nombre s'élève à environ 100,000, dans toutes les grandes villes du Canada.

Il faudrait environ \$100,000,000 pour donner de l'ouvrage à ces 100,000 hommes pendant un an, soit de soixante à soixante-dix millions pour payer les salaires et vingt-cinq à quarante millions pour acheter l'outillage nécessaire à l'exécution d'un travail permanent utile.

Cette somme devrait être exclusivement consacrée à la construction de pavés permanents, de tunnels, de ponts, de rues et à l'exécution de tous autres travaux publics dans les grandes villes et leurs banlieues (soit dans un rayon de 25 milles) de façon à faire faire des travaux ou à leur en faire le plus besoin sans gêner les ouvriers à se déplacer et à exécuter de leur domicile.

Quelque l'on dise et quelque l'on fasse, je soutiens que l'actuel état de la situation crée par la guerre d'une façon héroïque et confiante. Envisageons la question des "sans-travail" et de la détresse en hommes d'affaires.

Si notre crédit collectif peut le supporter, c'est à nous tous de solutionner promptement la difficulté. Je propose que les autorités fédérales, provinciales et municipales votent un crédit de \$100,000,000 affecté à l'exécution de la nature plus haut mentionnée.

Le Canada, les provinces, les villes canadiennes partageront également un tiers de cette dette de cent millions, soit 33 millions pour chacune de ces trois catégories.

Il y a une autre accusation du même genre contre Desrocher, pour la quelle il devra subir un autre procès, au présent terme des assises.

CONDAMNES AU BAGNE

Le juge Bazin prononce plusieurs jugements importants. — Quand on a perdu l'honneur et que le nom est flétri.

Le cri d'un prisonnier

Le juge Bazin a prononcé plusieurs jugements importants, ce matin, sur des accusations de vols.

Pierre Wagner pour vol de meubles a été condamné à cinq ans de pénitencier. Wagner, après avoir été acquitté du meurtre du cocher Guay à Lévis, s'était enfui dans le régiment canadien-français. Il a détesté un jour de St-Jean et fut arrêté ici à Montréal pour avoir volé des meubles dans un magasin.

Un nommé John Evans, trouvé coupable d'obtention d'argent sous de faux prétextes a été condamné à quatre ans de pénitencier.

"Condamné pour la vie, — a-t-il dit au juge Bazin, — car maintenant que j'ai perdu mon honneur et mon nom, je ne veux plus végéter dans les rues."

Hector Desmarais, trouvé coupable de vol, a reçu quatre ans de pénitencier.

Louis Rosenberg, messager du Pacifique qui percevait de l'argent à son bénéfice personnel et qui se sauva d'abord à Halifax pour se faire enrôler et qui une fois refusé par les États-Unis pour entrer dans la milice et qui encore refusé, réussit enfin à s'enrôler à Sherbrooke, où l'agent Moore le retrouva et l'arrêta, a été condamné à 2 ans de pénitencier.

Enfin une sentence de deux années attendait le nommé Roméo Rioux trouvé coupable de vol.

EN COUR DES SESSIONS SPECIALES

Par suite du nombre considérable des causes, en Cour des Sessions Spéciales, deux juges se partageront le travail.

Les juges Choquet et Bazin auront ainsi à entendre toutes les causes qui devaient être jugées aux Assises Criminelles, mais qui ont été renvoyées aux Sessions à la demande des avocats des accusés.

Comme il n'y a pas de cours disponibles on va tenter de se procurer l'une des salles de la cour Supérieure.

Il faudra trouver un deuxième greffier en plus de M. Ladouceur qui ne peut suffire à la tâche.

CONFERENCES AGRICOLES

Les conférenciers du gouvernement fédéral continuent avec succès leur travail d'éducation et d'entraînement agricoles. Ils parviennent à convaincre les agriculteurs de la nécessité de se grouper.

St-Gabriel de Brandon, Sainte-Genève, comté de Jacques-Cartier, Beauceville, comté de Vercheres.

Le gouvernement fédéral soumettra pour le 15, 33,333,333.

Les provinces seraient tenues de souscrire dans la proportion suivante ou de toute autre manière qu'on pourrait choisir:

Québec . . . 30% 9,999,999
Ontario . . . 25% 8,333,333
Manitoba . . . 10% 3,333,333
Colombie Angl. . . 8% 2,666,666
Nv. Brunswick . . . 5% 1,666,666
Nouv. Ecosse . . . 5% 1,666,666
Alberta . . . 5% 1,666,666
Diverses . . . 7% 2,333,333

Total . . . 33,333,333

Le montant à être souscrit par les villes serait réparti comme suit (sujet à révision):

Montréal . . . 25% 8,333,333
Toronto . . . 20% 6,666,666
Winnipeg . . . 10% 3,333,333
Vancouver . . . 8% 2,666,666
St-Jean . . . 5% 1,666,666
Halifax . . . 5% 1,666,666
Regina . . . 5% 1,666,666
Edmonton . . . 5% 1,666,666
Québec . . . 5% 1,666,666
Ottawa . . . 5% 1,666,666
Diverses . . . 7% 2,333,333

Total . . . 33,333,333

Cette proposition n'est inspirée par le sentiment qui absorbe en ce moment l'attention de tous ceux qui ont à cœur le bien-être du public et je suis convaincu que c'est l'ardent désir de tout vrai Canadien d'en venir à une conclusion pratique et opportune.

Votre tout dévoué.

(Signé) J. DUNCAN McDONALD,
Contrôleur de la Cité de Montréal.

LE COMMANDANT DU 41^{ME} REGIMENT

Le lieutenant-col. L.-H. Archambault, du second régiment canadien-français, est entré en fonctions ce matin.

Manifestation à St-Jean.

Près de 400 hommes du second régiment canadien-français, le 41^e étaient en parade, ce matin au manège militaire du 65^e avenue des Pins.

Le lieutenant-colonel L.-H. Archambault qui a été détaché du 22^e de St-Jean, pour être affecté au commandement du 41^e, était en fonction pour la première fois, aidé par son état-major temporaire.

Son premier devoir fut de réunir ceux qui sont de ses officiers, et de leur adresser une petite harangue très dans la note. Il leur dit tout l'orgueil qu'il avait de commander un régiment canadien-français et fit un élogé détaillé du 22^e qu'il venait de laisser.

"J'ai à cœur, dit-il, que le 41^e soit le rival du 22^e en tous points, surtout par la belle discipline qui est la plus grande qualité du soldat. Il y a de la gloire pour chacun, c'est à nous de la conquérir."

Le commandant partit ensuite à une heure trente pour Québec, afin d'y recevoir ses ordres et d'installer ses quartiers généraux.

Le commandant dit qu'il n'aura aucune difficulté à recruter son régiment car il a déjà 285 recrues de Montréal, deux cents viendront de Hull, cent-cinquante de Sherbrooke et 130 de Québec.

Un grand nombre parmi les recrues ont déjà fait de la milice, et bien que ce matin les officiers pouvaient déjà faire exécuter des formations et diverses manœuvres avec succès.

UNE MANIFESTATION AU LIEUT. COL. ARCHAMBAULT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

St-Jean, 9. — Notre ville a été témoin hier soir d'un spectacle inoubliable; c'est la démonstration spontanée des officiers et des soldats du 22^e, avec la coopération de la population à l'occasion du départ du lieutenant-colonel Henri Archambault. Tous les officiers, le colonel Gaudet en tête et une grande partie du bataillon, précédés du corps des clairons, accompagnés l'excellent officier à la gare.

Le colonel au nom des militaires exprima tout le regret que l'on éprouvait de se séparer d'un soldat comme le nouveau commandant.

"Mais, ajouta-t-il, ce ne sera que pour augmenter la gloire des canadiens-français, car le seul convaincu qu'il fera du 41^e ce qu'il a contribué, avec mes collègues et moi, à faire du 22^e Régiment."

Les clairons sonnèrent et le commandant monta dans le train aux acclamations de milliers de personnes qui lui firent l'hommage du plus beau "send-off" qui soit.

Ce matin le colonel Landry, brigadier, a fait une minutieuse inspection du 22^e à St-Jean et il s'est déclaré plus que satisfait de la tenue, de la santé et de l'allure martiale et fière de la troupe.

CHEZ LES JEUNES CONSERVATEURS

LA MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS AURA LIEU DEMAIN SOIR.

C'est demain soir mercredi que se fera l'inscription des candidats aux charges de la présidence, de la vice-présidence, du secrétariat, etc., de l'Association de la Jeunesse Conservatrice et c'est le mercredi 17 mars que les élections auront lieu. M. Almé Chassé, avocat, se présente de nouveau à la présidence et bien que, parmi les jeunes, il soit nombreux qu'à la dernière minute il rencontre un adversaire, on croit généralement qu'il sera élu avec une belle majorité.

Ce sera le triomphe de la sympathie et de l'encouragement de ses camarades qui ont trouvé dans son dévouement et son activité incomparable, ainsi que chez les membres de son conseil un auxiliaire précieux pour le progrès de l'Association. En tout cas, la lutte de tous les candidats sera une lutte animée parce qu'elle ne porte que sur le mérite de chacun.

Le conseil a tenu sa dernière séance, hier, et soumettra à la réunion plénière de demain soir, la constitution de l'Association.

On est prié de prendre avis que tous les membres dont on ne possède ni l'adresse, ni les qualifications, au bureau du secrétaire, ne pourront voter, on fera bien d'en envoyer immédiatement les adresses qui manquent à M. Arthur Emond.

SIR LOMER GOUVIN A MONTREAL

Sir Lomer Gouvin est à Montréal aujourd'hui. Il a passé la matinée aux bureaux du gouvernement provincial, édifice "La Sauvegarde".

Au cours de la matinée, le premier ministre et procureur-général a eu une entrevue avec son substitut à Montréal, M. J. C. Walsh, C.R., et plusieurs députés de la région.

UNE MENACE DE RENVOI

Sur la recommandation du trésorier de la ville, le maire Martin a invité ce matin l'un des membres du personnel du bureau du trésorier, un employé de la ville préposé à la perception des taxes, à donner sa démission, s'il ne voulait pas se voir exposer à l'humiliation d'être congédié. Le dit employé a été trouvé coupable de s'être approprié une certaine somme d'argent qui avait été perçue au donnant un reçu d'un nom fictif. Ses livres indiquent que le contribuable dont il a reçu l'argent était un résident russe parti à la guerre. Or le prévenu résidait à la résidence de l'hôtel de ville où il a démissionné employé infidèle.

LA CRISE EST GRAVE EN GRECE

La foule manifeste contre le roi Constantin parce qu'il refuse de faire la guerre aux Turcs.

LA VUE CHEZ LES ECOLIERS

LE D^r ADRIEN PLOUFFE EST NOMME OCULISTE DES ECOLES DE MONTREAL.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la nomination du docteur Adrien Plouffe, du Square St-Louis, au poste d'oculiste des Ecoles de Montréal. C'est une position très enviable que le Bureau des Commissions vient de confier au jeune spécialiste qui commence d'ailleurs.

Le refus de M. Zaimis

LONDRES, 9. — Une dépêche d'Athènes à l'Agence Reuter annonce que M. Zaimis a refusé de former un cabinet et remplacement du ministre Vénizelos qui a démissionné samedi et que le roi Constantin a confié cette tâche à M. Gouvaris, député de Patras.

Les nouvelles de Rome et des villes balcaniques indiquent que la crise est effrayante en Grèce et qu'il est impossible de prévoir encore quel sera le dénouement du désaccord qui existe entre le roi Constantin et l'ancien premier ministre Vénizelos. Le roi est apparemment déterminé à conserver la neutralité de la Grèce, tandis que M. Vénizelos et le même considérable de ses partisans sont ouvertement favorable à une intervention du côté des alliés.

Le roi avait chargé M. Zaimis de constituer un cabinet neutre, mais il n'a pu le faire. On dit qu'il a demandé aux collègues de M. Zaimis de reprendre leurs portefeuilles, mais que ceux-ci ont refusé.

Une dépêche dit qu'une manifestation populaire en faveur de la guerre contre la Turquie a eu lieu hier soir à Athènes. M. Vénizelos passant dans les rues a été acclamé à outrance par des foules hostiles à toute propagande pour la paix.

D'autre côté, M. Zaimis a été l'objet d'antipathiques démonstrations, comme il se rendait à son bureau à la Banque Nationale. Il a été sifflé et hué. Ces signes d'animosité ont été plus marqués alors qu'il se rendait au palais royal pour y tenir une conférence avec le roi.

La dépêche dit qu'une grande foule entourant le parlement s'est mise à crier: "A bas la Turquie!" "Nous voulons la guerre!" comme les députés entraient pour la séance qui fut très courte à cause de la démission du cabinet Vénizelos.

Un peloton de gardes a été chargé de protéger la légation turque et Sait Bey, le ministre Ottoman, ne se montra pas en public hier, selon son habitude. Il se tint pendant toute la journée enfermé dans ses quartiers.

Quelques correspondants optimistes sont d'opinion que l'intervention de la Grèce est maintenant une affaire réglée et que la crise actuelle n'a été provoquée que pour justifier le roi de se déclarer contre l'Allemagne, chose qu'il pouvait difficilement faire de son chef, vu que la reine est la sœur du Kaiser et qu'il a fait son entraînement militaire en Allemagne pour laquelle il a une affection universellement connue.

D'autre correspondants disent qu'il n'y a pas de réconciliation possible entre le roi et M. Vénizelos et que la situation va s'aggraver davantage au point que pour satisfaire au vœu populaire Constantin se verra forcé de prendre parti pour la guerre.

Les conséquences de l'intervention de la Grèce pourraient être très graves. On se rappelle que le ministre turc à Athènes a déclaré récemment que si la Grèce faisait ses bonnes relations avec la Porte, les Grecs seraient massacrés en Turquie. D'autre part, le ministre Ottoman ne se montra pas en public hier, selon son habitude. Il se tint pendant toute la journée enfermé dans ses quartiers.

Une dépêche de Paris dit que c'est à la demande de M. Vénizelos lui-même que le roi Constantin a chargé M. Zaimis de former un nouveau cabinet, et cela à cause de son désir bien connu de conserver la neutralité de la Grèce. "Notre parti" n'aurait affirmé, "appeler le cabinet qui nous succéderait, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire de convoquer les Chambres."

Une dépêche de Rome dit que la Grèce a différé son intervention dans l'espoir que la Ligue Balkanique serait ressuscitée, ce qui n'aurait pas été possible si la Grèce s'était départie de sa neutralité plus tôt.

UNE REQUETE DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Dans une lettre adressée au bureau de Contrôle, la Fédération des employés municipaux demande à faire partie de la Commission qui serait chargée d'étudier la question de la réforme de notre système d'administration.

Seulement la Législature a refusé, il y a déjà quinze jours, de permettre à la ville d'étudier cette question.

LES FLOTTES EN ORIENT

La flotte russe dans la Mer Noire et la flotte franco-anglaise dans les Dardanelles.

Progrès constants

LONDRES, 9. — Le bureau des renseignements officiels a rendu public hier soir un communiqué reçu de l'état-major général de la marine russe, comme suit:

"D'après notre flotte a bombardé Zungulidak, Kasan et Kilitli (ports sur la Mer Noire) et a détruit tous les établissements ayant rapport à la navigation et au transport du charbon. Ce bombardement fut suivi d'une explosion formidable et d'un incendie. Les batteries de terre ont été réduites au silence et huit aviateurs ont été détruits. Nos pertes ne sont que de trois blessés."

LONDRES, 9. — Les flottes alliées continuent leur avance sur Constantinople. De nouveaux forts turcs sur la côte asiatique ont été réduits au silence. A ce moment, l'Amirauté anglaise, mais les Turcs n'ont pu empêcher pas moins de faire une vigoureuse résistance par l'entremise de leurs canons fabriqués en Allemagne.

Cette lutte gigantesque dont le but est d'atteindre la capitale ottomane, est la caractéristique des opérations militaires du moment avec l'émolument en Grèce par l'incident, qui a provoqué la démission du cabinet dont M. Vénizelos était le chef.

N'ayant pu amener son monarque à approuver ses vues, qui favorisaient l'entrée immédiate de la Grèce dans le conflit du côté des alliés, M. Vénizelos a dû résigner son poste. Il est allé prendre une cure de repos et M. Zaimis a été appelé pour lui succéder. Ce dernier s'est trouvé en face de la tâche pénible de reconstruire un cabinet, qu'il n'a pas encore cherché à faire connaître. Une dépêche à une agence de nouvelles d'Athènes annonçait tard, ce soir, que M. Zaimis avait décliné de former un nouveau cabinet.

Par le nombre de navires qui prennent part au combat, le calibre et le tir des canons, la bataille des Dardanelles est sans parallèle dans l'histoire d'après les experts militaires. "Queen Elizabeth", le vaisseau de guerre anglais, assisté d'autres navires aux dimensions plus restreintes, fait pleuvoir encore, à une distance de 21 kilomètres, une grêle d'obus sur la péninsule de Gallipoli, dans les fortifications des Turcs, échouées sur la rive asiatique. L'Amirauté admet que les Turcs ont atteint par trois fois le "Queen Elizabeth" et que les navires ont été touchés par la plupart. Mais, aucun d'eux n'a été coulé, et on ne rapporte aucune perte de sa part.

De même que la batterie du Mont Dardanos a été réduite au silence, ainsi l'ont été les forts Rumeli, Météh, Tabia et Hamidié-Tabia, qui font face au rivage asiatique. On ne connaît pas encore les pertes des Ottomans.

Les aéroplanes jouent un rôle important dans ces opérations. Une machine à vapeur est devenue incontrôlable et elle s'est abîmée dans la mer, tandis qu'une autre fut frappée vingt-huit fois par les Turcs.

La flotte anglaise a fait encore du progrès devant Smyrne, et elle a réduit au silence les batteries turques. L'Amirauté a annoncé la communication de l'Amirauté, l'un autre bulletin officiel dit que les pertes des Turcs dans leur combat sur terre sont de cinquante pour cent supérieures à celles que l'on a d'abord rapportées.

(Service spécial de la PATRIE)

WINNIPEG, 9. — On dit qu'un des principaux moulins à farine de la ville a reçu une commande du gouvernement grec pour quarante mille barils de farine de blé.

NAISSANCE

CANTOGLAVY — A Montréal, le 23 février 1915, au No 554 rue Atwater, épouse de M. Jos. Cantoglavy, un fils, Berthe Lucienne, une fille, baptisée Marie Fidèle Gabrielle Yolande.

Parrain et marraine, M. Albert Larocque et Mme W. Pressant, cousin et tante de l'enfant.

AVIS DE DECES

PILOTTE — A Longue-Pointe, le 8 mars 1915, à l'âge de 89 ans, est décédé Justine Allard, veuve de Ovide Pilote.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de M. Charles Rivest, No 47 rue Hector, Terrasse Vint, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Victor, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

LES COMMISS MALHONNETES

n'auront pas la gelatine Lac Charlotte.

La Patrie

Le tramway

Les contrôleurs viennent de donner à la compagnie des tramways l'ordre d'améliorer son service en augmentant le nombre des voitures.

Cette décision est prise à la suite d'un rapport de l'ingénieur Macleod, établissant que la compagnie, suivant le conseil donné au début de la guerre par les banques, mais qui ne s'adressait pas à elle, a suivi une politique d'économie et de retranchement. Elle a coupé largement les dépenses à peu près dans tous les services, en retirant de la circulation un nombre considérable de voitures.

Il va de soi que le règlement 210 donne au bureau de contrôle tous les pouvoirs nécessaires pour mettre ordre à cet état de choses. Ce sont les autorités municipales qui peuvent décider à quels intervalles circuleront les tramways, sur tout le réseau, et la compagnie n'a d'autre alternative que de se soumettre aux ordres qui lui seront donnés sous ce rapport.

Dans leur nouvelle attitude, les contrôleurs peuvent compter sur notre entier appui.

Nous sommes toujours appliqués à démontrer que le service des tramways peut être rendu conforme aux besoins de la population en invoquant seulement les pouvoirs conférés au gouvernement municipal dans le contrat existant.

Chaque fois que, pour obtenir une amélioration indispensable, on parlait de faire un nouveau contrat avec la compagnie, on faisait fausse route.

Le contrat existant est assez explicite pour permettre de remédier aux conditions dont le public se plaint depuis tant d'années. La seule chose nécessaire, c'est d'avoir à l'hôtel de ville des hommes assez énergiques pour obliger la compagnie à respecter les engagements qu'elle a pris envers la ville.

Un nouveau contrat ne peut être désirable qu'au point de vue de la compagnie. Pour l'obtenir, il convient que la compagnie prouve d'abord sa bonne foi en se conformant au contrat existant, et offre ensuite des compensations adéquates pour l'extension de ses privilèges.

Les prisonniers de guerre

L'amiral anglais, annonce-t-on, ne traitera pas sur le même pied que les autres prisonniers de guerre les 29 officiers et matelots du sous-marin allemand U-8, qui a été coulé à Douvres par un croiseur anglais qui a ensuite recueilli l'équipage.

Mais quoique, dans l'estimation de plusieurs, les Allemands qui, dans leurs sous-marins, tentent dans la mer du Nord de détruire les navires de commerce anglais sans essayer de sauver les équipages ou les passagers, font métier de pirates, et par suite échappent à la protection ordinaire accordée aux prisonniers de guerre et peuvent être mis en accusation, il est improbable que ces marins soient jamais traduits devant les tribunaux britanniques, comme certains le suggèrent, sous une accusation de meurtre.

Car ces marins, si reprehensibles que soient les méthodes qu'ils emploient, sont en service commandé, ils exécutent des ordres qui leur sont donnés et auxquels ils ne peuvent se soustraire. Ils n'ont pas de libre arbitre, et par suite ne peuvent qu'incomplètement être tenus responsables de leurs actes.

À la vérité, même pendant la guerre, lorsque les passions sont à leur plus haut degré d'intensité, nous doutons qu'on trouverait en Angleterre un jury disposé à déclarer ces marins coupables de meurtre.

Aux représailles que certains recommandent d'exercer contre eux nous préférons la suggestion du "Morning Post", de Londres, au sujet des mauvais traitements infligés aux prisonniers anglais en Allemagne.

Le "Post" conseille au gouvernement britannique de proclamer publiquement que, à la fin de la guerre, il tiendra l'Empereur d'Allemagne et les membres de son gouvernement personnellement responsables des outrages que leurs subordonnés auront délibérément fait subir aux prisonniers de guerre anglais.

De cette manière, il faut le reconnaître, on viserait à atteindre les vrais coupables.

LE REGIMENT CANADIEN-FRANÇAIS

Le régiment canadien-français qui s'entraîne depuis des mois à St-Jean, est sur le point de partir pour la guerre. Les soldats quitteront les bords de la rivière Richelieu ce soir ou demain matin pour se rendre à Amherst, N.-E., où ils passeront quelques semaines avant de s'embarquer définitivement pour l'Europe.

Nos compatriotes sont anxieux de rejoindre leurs compagnons d'armes déjà sur la ligne de feu et de rendre à la cause des alliés les services que l'on attend d'eux.

Le Régiment Royal Canadien-Français fera honneur à la province de Québec et au Canada tout entier. Il peut être comparé avantageusement à n'importe quel régiment anglais ou français, et l'on peut être sûr qu'il saura se distinguer sur le champ de bataille.

La grandeur de la cause qu'ils sont appelés à défendre et l'amour véritable qu'ils éprouvent pour la France et leur mère patrie soutiendront nos soldats devant l'ennemi et leur inspireront des actes de courage, de bravoure et d'héroïsme, qui transmettront leurs noms à la postérité et qui seront un sujet d'orgueil et de gloire pour la terre canadienne.

COLOMBIE ANGLAISE

Des élections générales auront lieu à la Colombie Anglaise le 10 avril prochain — c'est-à-dire dans un mois.

Sir Richard McBride n'a pas attendu que le terme d'office de la Législature ture fin expiré pour consulter le peuple. Il a cru qu'il était opportun à cette heure grave, d'aller devant les électeurs qui lui ont donné la dernière fois un témoignage si éclatant de confiance. On sait que tous les députés de l'opposition sont restés sur le carreau. L'on ne comptait dans la députation que deux indépendants.

Le verdict populaire du 10 avril sera-t-il aussi favorable à Sir Richard McBride et à son administration? Il serait hasardeux de le dire; mais il est certain que le premier ministre a conservé sa grande popularité personnelle et qu'il reviendra à son pouvoir avec une forte majorité.

Sir Richard sera le premier chef

QUEBEC

Le "Globe", de St-Jean, N.B., croit que la législature de Québec sera bientôt dissoute et que les élections générales auront lieu.

"Si l'on revient au pouvoir, continue le confrère, Sir Lester Gouin quittera alors l'arène provinciale pour organiser les forces libérales dans les élections fédérales."

Le "Globe" ne serait pas surpris si Sir Lester Gouin était appelé à remplacer Sir Wilfrid Laurier comme chef du parti dans la province de Québec.

Cependant, le confrère n'approuve pas la coutume qui prévaut et qui veut que l'on enlève à l'arène locale les hommes politiques qui y brillent le plus pour les amener sur la scène plus grande de la capitale fédérale. Les députés fédéraux n'ont-ils pas plus que qu'ils se soient à supporter le poids des luttes politiques, ajoute-t-il.

PARLEMENT FEDERAL

Dernier jour consacré à la législation privée.—Le député de Vancouver demande que les discours soient moins longs.—Pour les soldats canadiens en France et en Belgique.—Service entre la France et le Canada.—Le bill du Pacifique, etc., etc.

(Du correspondant spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 9.—Le C.P.R. a eu les honneurs de la journée hier et son bill à l'effet de décaler ses opérations maritimes d'avec le chemin de fer a soulevé une discussion de plusieurs heures. Le bill a finalement été adopté sans modification.

Hier était le dernier lundi de la session consacrée à la législation privée; à l'avenir les mesures du gouvernement auront préséance, mais une exception sera faite par le premier ministre pour quelques résolutions, entre autres celle de M. Northrup, demandant une législation plus facile pour le divorce.

Les discours à la Chambre des Communes sont généralement trop longs et l'un des orateurs qui parlent longtemps sinon hier souvent des discours limités à 45 minutes et à 20 minutes lorsque la Chambre siège en comité avec exception pour les ministres ou le proposer d'un bill ou d'une résolution. Un amendement de ce genre aux règlements de la Chambre aiderait considérablement à abréger les sessions.

L'honorable T. Chase Casgrain a apporté une amélioration importante à la loi des Postes, en faveur des canadiens qui combattent au champ d'honneur. A l'avenir, le tarif postal pour la poste destinée aux membres des contingents canadiens en Belgique et en France, sera de deux cents l'once, prix exigé pour l'Angleterre.

M. J. H. Rainville, le populaire député de Chambly-Verchères, a reçu hier des félicitations à l'occasion du 40e anniversaire de sa naissance. M. Rainville est né le 8 mars 1875 à Ste-Anne, comté de Rouville, et depuis son entrée au Parlement, en 1911, s'est créé un large cercle d'amis dans les deux partis, de même que dans le pays.

L'honorable Louis Coderre, qui était retenu chez lui par la maladie depuis quelques jours, a repris ses travaux parlementaires. Plusieurs députés sont encore malades et les absents, cette année, sont plus nombreux que d'habitude.

La Chambre a ajourné à onze heures.

SERVICE DE "GUERRE" ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA.

Une interpellation de Sir Wilfrid Laurier, le Premier ministre, confirme la nouvelle qu'un arrangement a été fait avec le gouvernement par lequel l'Armée anglaise a désigné dix-huit navires pour transporter en France les approvisionnements et fournitures de guerre achetées en Canada. Un des steamers a déjà quitté Halifax, inaugurant ce service.

L'Europe. Le Canada pourra également employer ce service pour expédier ce qui est nécessaire aux soldats canadiens sur les champs de bataille, à condition toutefois qu'il y ait un espace disponible sur les navires.

A une remarque de M. P. Hughes, le premier ministre dit que les ports d'Halifax et de Saint-Jean, N.B., seront employés pour ce service pendant l'hiver, mais lorsque la navigation sera ouverte d'autres ports sur le Saint-Laurent pourront être utilisés.

L'EXPORTATION DES PATATES EST DEFENSEE.

M. Law, de Yarmouth demande des renseignements sur l'embargo imposé sur les patates canadiennes par les Etats-Unis.

L'honorable Dr Reid, ministre suppléant de l'Agriculture, déclare que l'embargo existe et jusqu'à nouvel ordre aucune exportation de patates de terre ne peut être faite.

Les inspecteurs à Boston ont prétendu que des patates expédiées du Nouveau Brunswick atteignent des "maladies graves", la gale. Les expéditions du Canada sont toujours surveillées avec soin et le département ne peut expliquer cette affaire. Un inspecteur a été envoyé à Boston pour faire une enquête et son rapport n'a pas encore été reçu. Dans l'intervalle aucune patate canadienne ne peut être exportée aux Etats-Unis.

LE BILL DU C.P.R.

Le bill de la compagnie du Pacifique Canadien, dont le but est de séparer ses opérations océaniques d'avec celles de son chemin de fer, souleva une longue discussion. Le plus ardent adversaire du projet de loi est M. W. P. Macleod, de York, qui fait de nouveau un éloquent appel au gouvernement au sujet de la nationalisation des chemins de fer. Le bill, dit-il, n'est pas en faveur du Canada, car il cherche à transporter à une compagnie anglaise une grande partie du capital de la compagnie.

LE C.P.R. EST UNE ENTREPRISE CANADIENNE.

Le capital canadien a construit son réseau de chemin de fer de même que son service sur l'Océan. Il se serait injuste aujourd'hui de transporter une partie de cet actif à Londres.

Le but du C.P.R. est de soustraire une partie de son capital à la juridiction du Parlement. Une fois que la "Canadian Pacific Ocean Service Limited" aura le contrôle des lignes océaniques du Pacifique, le Canada n'aura rien à voir à ses taux, etc. Le

LA "TOURNAINE"

La nouvelle de l'heureuse arrivée de la "Touraine" au Havre fera plaisir à toute notre population.

La perte de ce navire de la compagnie Générale Transatlantique, dans les circonstances, aurait été une calamité.

Grâce au travail habile et persévérant de l'équipage, les flammes ont été éteintes avant que le navire fût en danger.

Le "Rotterdam", un énorme paquebot hollandais, averti par télégraphie sans fil du commencement d'incendie, s'est tenu près de la "Touraine" tant que le danger n'a pas été complètement conjuré.

Les moyens qui existent aujourd'hui pour combattre les flammes à bord des vaisseaux et la télégraphie sans fil qui permet d'appeler tout de suite au secours, contribuent à diminuer considérablement les dangers de la traversée et à rassurer les voyageurs.

(De "La Justice", d'Holbyoke, Mass.)

"La Patrie", de Montréal, vient d'entrer dans sa 37e année. Elle n'a pas fourni cette longue course sans donner bien des coups et sans en recevoir. Tout de même, elle n'a pas l'air de s'en porter plus mal.

"La Patrie" est l'un des plus grands journaux français du continent américain.

Si mes humbles souhaits peuvent valoir quelque chose au grand confrère, je les lui adresse bien sincèrement.

D'OBTENIR SUR LES MARCHES ÉTRANGERS DE L'ARGENT À MEILLEUR MARCHÉ.

Le gouvernement fédéral, le point principal, comme c'est aussi l'opinion de M. Macleod, est que d'après la loi sollicitée, le Canada prendra une partie de ses pouvoirs sur les taux de transport de cette compagnie.

M. Turfitt dit que ce point est très important pour

LES CULTIVATEURS DE L'OUEST QUI NE FONT PLUS DE BÉNÉFICE.

avec la vente du blé. Le député d'Assiniboine croit qu'avec la loi de guerre les cultivateurs sont appelés à faire un plus grand sacrifice dans l'Ouest que dans l'Est.

Le C. P. R. a reçu des millions de subventions en argent et en terres, presque indéfinissables pour la compagnie et en retour le C. P. R. devrait rester une compagnie exclusivement canadienne. M. Turfitt demande que le bill soit remis à une autre session afin que tous les députés aient le temps de bien l'étudier. Il craint une autre augmentation dans les taux de transport du blé pour l'Europe, ce qui augmentera encore le

LE NOMBRE DE COLONS QUI ABANDONNENT LES TERRES DE L'OUEST.

Des milliers laissent la culture pour aller s'établir dans les villes, et attendent de meilleurs avantages pour exploiter leurs terres.

L'honorable M. Pugsley dit que pour faire à une certaine partie de l'Ouest il

NE FAUT PAS NUIRE À UNE COMPAGNIE

qui a fait beaucoup pour le développement du pays, surtout pour l'Ouest.

Le Canadian Northern a obtenu du Parlement le même privilège que celui demandé par le Pacifique. Rejeté au C. P. R. ce qui a été accordé à d'autres organisations du même genre, serait une injustice.

Quel que soit le changement, les intérêts canadiens sont toujours sauvegardés.

Le bill du C.P.R. a le même principe que celui du Grand Tronc qui permet l'exploitation de ses hôtels par une compagnie séparée. Le Grand Tronc peut vendre aujour-

QU'IL TOUS SES HÔTELS, Y COMPRIS LE "CHATEAU LAURIER", à Ottawa et le Parlement n'a pas le droit de faire intervenir la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc dans cette opération. Chaque compagnie garantit ses obligations et l'une est aussi responsable que l'autre.

M. Carroll croit que les adversaires du bill valent une foule de choses qui n'existent pas; aucun privilège supplémentaire n'est accordé au Pacifique Canadien.

L'honorable M. Cochrane remarque que la discussion est étrangère au point principal de la mesure. Les navires du Pacifique, même sous le contrôle d'une compagnie indépendante, feront le service canadien comme par le passé. Quant à la RECOMMANDATION DES TAUX Océaniques,

ceci ne peut se faire que d'après une entente internationale entre l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada. Le gouvernement a déjà fait des démarches en ce sens auprès des autorités américaines et la question est à l'étude.

LE PREMIER MINISTRE

ne croit pas que le Pacifique ni aucune autre compagnie ne cherche à obtenir des avantages défendus au point de vue de la capitalisation, car le gouvernement a déjà fait des démarches en ce sens auprès des autorités américaines et la question est à l'étude.

Toutefois cette question de taux n'est pas comprise dans le bill. Sir Robert Borden ne peut pas non plus voir un pas vers un

MONOPOLÉ Océanique

car la concurrence persistera même en acceptant le bill du C.P.R. Il ne voit pas d'objections sérieuses au bill.

L'honorable M. Graham appuie le bill et croit que la séparation de la compagnie de chemin de fer et de la compagnie de navigation sera bonne. Elle permettra de mieux connaître le coût d'exploitation du C.P.R., et par là d'en régulariser le taux.

Un amendement de M. Turfitt demandant que les taux de fret de la nouvelle compagnie océanique soient soumis à la commission des chemins de fer, a été rejeté et la trouille lecture M. W. P. Macleod, de York, propose que les obligations de la nouvelle compagnie soient soumises à la commission des chemins de fer. Ceci est refusé et le bill est adopté, puis envoyé au Sénat.

Un bill du CANADIAN NORTHERN

a été adopté, accordant à la compagnie un délai supplémentaire pour la construction d'embranchements dans l'Ouest, surtout dans le district de Calgary. Un amendement est adopté forçant la compagnie à commencer certains travaux en un an au lieu de deux ans et à les finir en trois ans au lieu de cinq ans.

La Chambre a adopté à l'unanimité le bill de la "Marit Trust Co" de même que ceux de la "Empire Life Insurance Company of Canada" et de "Casualty Company of Canada". Après avoir répondu à quelques interpellations la Chambre s'ajourne à onze heures.

LE VOTE DES SOLDATS

(Spécial à la PATRIE)

Il est presque certain que le bill de M. Filp, député d'Ottawa, accordant le droit de vote aux soldats ca-

Etes-vous en danger?

MOINS que les aliments ne vous nourrissent, ils ne servent à rien, comme des renforts qu'une rivière empêche de rejoindre l'armée. Vos forces affaiblies succombent aux attaques de la maladie.

Dans cette position périlleuse, Bovril vient à votre secours promptement et sûrement. Chaque goutte de Bovril renforce aussitôt le corps.

Et Bovril fait plus encore. Tel que prouve par les recherches scientifiques les plus récentes, il a de 10 à 20 fois plus de force reconstituante que la quantité qu'on prend. C'est dû en partie à sa grande nutrition, mais aussi parce qu'il vous permet d'extraire d'autres aliments qui autrement ne vous bénéficieraient pas. Vous êtes sûr de vous bien nourrir si vous prenez Bovril. Si vous êtes souffrant par la force des choses, par l'humidité, le temps

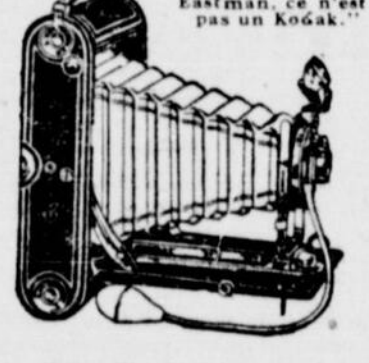
Renforcez-vous avec Bovril

Chez tous les marchands, etc. 1 oz. 25c; 2 oz. 40c; 4 oz. 70c; 8 oz. \$1.10; 16 oz. \$2.25. Cordial ou Bovril, grosse bouteille, \$1.25; 5 oz. 40c; 16 oz. Johnston's Fluid Beef (Vimbe), \$1.20. 2-9-16



FAIT AU CANADA

"Si ce n'est pas un Eastman, n'est pas un Kodak."



KODAK

Le Kodak nous donne toutes les photographies sans ennui. C'est un équipement complet pour la photographie de la plus haute précision — il est si simple qu'un enfant peut s'en servir — une forme si maniable que vous pouvez le porter en poche ou dans votre valise. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances techniques ni de la pratique avec le Kodak. Toutes les connaissances se trouvent dans la Camera.

M. J.-C. Noury, opticien, 30 et 32 rue Sainte-Catherine, Est, informe sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er mai prochain, ses bureaux et manufacture seront transportés aux Nos 283 et 285 rue Saint-Denis, près Demontigny.

En vue de ce déménagement nous vendons à grand sacrifice nos marchandises d'optique, telles que lunettes d'opéra, longues-vues, thermomètres, baromètres, lanternes magiques à l'électricité, stéréoscopes avec cartes photographiques, etc. (ann.)

Le C. P. R. a reçu des millions de subventions en argent et en terres, presque indéfinissables pour la compagnie et en retour le C. P. R. devrait rester une compagnie exclusivement canadienne. M. Turfitt demande que le bill soit remis à une autre session afin que tous les députés aient le temps de bien l'étudier. Il craint une autre augmentation dans les taux de transport du blé pour l'Europe, ce qui augmentera encore le

LE NOMBRE DE COLONS QUI ABANDONNENT LES TERRES DE L'OUEST.

Des milliers laissent la culture pour aller s'établir dans les villes, et attendent de meilleurs avantages pour exploiter leurs terres.

L'honorable M. Pugsley dit que pour faire à une certaine partie de l'Ouest il

NE FAUT PAS NUIRE À UNE COMPAGNIE

qui a fait beaucoup pour le développement du pays, surtout pour l'Ouest.

Le Canadian Northern a obtenu du Parlement le même privilège que celui demandé par le Pacifique. Rejeté au C. P. R. ce qui a été accordé à d'autres organisations du même genre, serait une injustice.

Quel que soit le changement, les intérêts canadiens sont toujours sauvegardés.

Le bill du C.P.R. a le même principe que celui du Grand Tronc qui permet l'exploitation de ses hôtels par une compagnie séparée. Le Grand Tronc peut vendre aujour-

QU'IL TOUS SES HÔTELS, Y COMPRIS LE "CHATEAU LAURIER", à Ottawa et le Parlement n'a pas le droit de faire intervenir la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc dans cette opération. Chaque compagnie garantit ses obligations et l'une est aussi responsable que l'autre.

M. Carroll croit que les adversaires du bill valent une foule de choses qui n'existent pas; aucun privilège supplémentaire n'est accordé au Pacifique Canadien.

L'honorable M. Cochrane remarque que la discussion est étrangère au point principal de la mesure. Les navires du Pacifique, même sous le contrôle d'une compagnie indépendante, feront le service canadien comme par le passé. Quant à la RECOMMANDATION DES TAUX Océaniques,

ceci ne peut se faire que d'après une entente internationale entre l'Angleterre, les Etats-Unis et le Canada. Le gouvernement a déjà fait des démarches en ce sens auprès des autorités américaines et la question est à l'étude.

LE PREMIER MINISTRE

ne croit pas que le Pacifique ni aucune autre compagnie ne cherche à obtenir des avantages défendus au point de vue de la capitalisation, car le gouvernement a déjà fait des démarches en ce sens auprès des autorités américaines et la question est à l'étude.

Toutefois cette question de taux n'est pas comprise dans le bill. Sir Robert Borden ne peut pas non plus voir un pas vers un

MONOPOLÉ Océanique

car la concurrence persistera même en acceptant le bill du C.P.R. Il ne voit pas d'objections sérieuses au bill.

L'honorable M. Graham appuie le bill et croit que la séparation de la compagnie de chemin de fer et de la compagnie de navigation sera bonne. Elle permettra de mieux connaître le coût d'exploitation du C.P.R., et par là d'en régulariser le taux.

Un amendement de M. Turfitt demandant que les taux de fret de la nouvelle compagnie océanique soient soumis à la commission des chemins de fer, a été rejeté et la trouille lecture M. W. P. Macleod, de York, propose que les obligations de la nouvelle compagnie soient soumises à la commission des chemins de fer. Ceci est refusé et le bill est adopté, puis envoyé au Sénat.

Un bill du CANADIAN NORTHERN

a été adopté, accordant à la compagnie un délai supplémentaire pour la construction d'embranchements dans l'Ouest, surtout dans le district de Calgary. Un amendement est adopté forçant la compagnie à commencer certains travaux en un an au lieu de deux ans et à les finir en trois ans au lieu de cinq ans.

La Chambre a adopté à l'unanimité le bill de la "Marit Trust Co" de même que ceux de la "Empire Life Insurance Company of Canada" et de "Casualty Company of Canada". Après avoir répondu à quelques interpellations la Chambre s'ajourne à onze heures.

LE VOTE DES SOLDATS

(Spécial à la PATRIE)

Il est presque certain que le bill de M. Filp, député d'Ottawa, accordant le droit de vote aux soldats ca-

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

SEMAINE D'EXPOSITION

Annonçant l'arrivée du printemps avec un étalage brillant et distinctif de

Chapeaux Exclusifs

CHAPEAUX DE L'EPOQUE VICTORIA—rappelant les jours de nos grands pères.

PITTORESQUES MODES—LES WATTEAU—d'après des tableaux de ce fameux artiste français.

TOQUES COUVERTES DE FLEURS.

CANOTIERS ESPAGNOLS.

CANOTIERS DRESDEN.

TRICORNES et QUADRICORNES

CHAPEAUX TAILLEUR et CHAPEAUX DE TOILETTE.

Nos dessinateurs, à cause de la limite de chapeaux qui nous est imposée, ont dû habilement faire face à la situation en créant des chapeaux qui ont tout le chic et l'individualité de chapeaux français de haute classe.



—Deuxième étage.

Robes d'Après-Midi pour Dames

Elles reflètent tout le chic et le charme des créations de New-York et donnent une note d'individualité à nos

ETALAGES PENDANT LA SEMAINE D'EXPOSITION

Il nous est arrivé de New-York, le principal centre de la mode de l'Amérique, des charnantes froques d'après-midi que l'on pourra admirer dans nos étalages pendant la semaine d'exposition. Chaque modèle vaut un complément aux dessins américains qui ont reproduit les modes de 1830 dans les beaux matériaux de 1915.

Les froques en taffetas, crêpe de Chine, messaline et Shantung sont offerts dans plusieurs modèles et dans les nuances de myrthe vert, mastique, sable, améthyste, bleu russe, marine, noir et taupe. Prix modiques de \$20.00 à \$45.00.

—Deuxième étage.

Nouveau Boutons de 1915

Les boutons jouent un rôle si important dans les modes 1915, que nous avons acheté un stock extraordinairement grand de nouveautés absolument attrayantes. Notre nouveau stock comprend tous les styles, en forme de boulets, de balles et glands, perles romaines, blanches et de couleurs, nuances Dresden, jais et crochet, aussi boutons en cuivre brillant et mat, en bronze et en métal.

—Rez-de-Chaussée.

"Desjardins"

Fourrures

Nous ne faisons pas de réclame tapageuse, nous ne croyons pas nécessaire de genre de publicité. Notre réputation de 40 années de succès nous suffit. Rappelons-vous que les fourrures subissent une hausse considérable la saison prochaine, achetez-les maintenant et faites des économies. Nous offrons des réductions libérales dans le magasin de Four et le chat sauvage.

GROS et DETAIL

Chas. Desjardins & Cie., Limitée, 130 rue St-Denis, Entre les rues Ste-Catherine et Ste-Elisabeth, Montréal.

Offres spéciales pour MARDI \$1.00 par Semaine

Vous voudrez certainement aller au grand magasin de Cohen, le printemps s'y fait sentir



PLUSIEURS MARQUES DE POUDRE À PÂTE
CONTIENNENT DE L'ALUM QUI EST UN
ACIDE NUISIBLE. LES INGREDIENTS DE LA
POUDRE À PÂTE AVEC ALUM, SONT RARE-
MENT IMPRIMES SUR L'ETIQUETTE. S'ils le
sont, L'ALUM EST (ORDINAIRE) INDI-
QUE, COMME SULPHATE D'ALUMINE OU
SULPHATE DE SOUDE ALUMINEUX.

LA POUDRE À PÂTE MAGIC
NE CONTIENT PAS D'ALUM.

LA SEULE POUDRE À PÂTE BIEN CONNUE,
DE PRIX MOYEN, FABRIQUEE AU CANADA
QUI NE CONTIENT PAS D'ALUM ET DONT TOUS
LES INGREDIENTS SONT CLAIEMENT INDICUES SUR
L'ETIQUETTE.

E. W. GILLET COMPANY LIMITED
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

POUR OU CONTRE ?

Le sort de la Grèce est en
suspens, et la décision
du roi Constantin aura
de graves conséquences

Les patriotes grecs

PARIS, 9. — Une dépêche d'Athènes à l'Agence Havas, dit :
"Le roi Constantin a écrit à M. Venizelos pour insister sur la nécessité de convoquer la chambre des députés et de voter les mesures urgentes. M. Venizelos a répondu qu'il avait consenti, par suite des conditions anormales causées par sa démission, à ce que le nouveau cabinet apparaisse devant la nouvelle chambre sans se conformer à la constitution, qui a été déclarée de ne pas insister sur la dissolution de la Chambre, si le nouveau cabinet obtenait un vote de confiance."
"M. Venizelos ajouta qu'il ne fera pas d'autres concessions. Il déclara que, comme chef de la majorité, il ne pouvait pas consentir à ce que son parti approuvât une telle mesure politique, qui a été déclarée par l'ancien ministre comme désastreuse pour le pays."

M. ZAIMIS REFUSE

LONDRES, 9. — L'Agence Reuters a reçu une dépêche d'Athènes disant que M. Zaimis a refusé de former un cabinet pour succéder à celui de M. Venizelos, qui a démissionné samedi. Le roi Constantin demandera à M. Gounaris, député de Patras, de constituer le nouveau cabinet.

LE BUT DE VENIZELOS

LONDRES, 9. — Le correspondant du "Times" à Athènes dit : "M. Venizelos était convaincu que la Grèce, sans courir de grands risques, pouvait en mobilisant une petite force de soldats et de marins, se procurer ouvertement en faveur des Alliés, et gagner ainsi un prestige qui lui aurait valu des gains territoriaux lors du remaniement de la carte politique européenne."
De plus, M. Venizelos tenait à coopérer dans cette circonstance avec les Alliés pour obtenir leur aide au cas où la Grèce serait attaquée par les puissances allemandes, si elles battaient la Serbie et s'avancèrent jusqu'à la mer Egée. M. Rallis, un autre ancien premier ministre se prononça aussi fortement dans le même sens.

L'AIDE A LA GRECE

PARIS, 9. — Le "Temps" donne les détails des avances financières que doivent fournir aux petits pays, France, la Grande-Bretagne et la Russie. Ces avances ont été révisées par les ministères des finances des trois puissances, au cours de la récente conférence qu'ils ont tenue à Paris.
Les avances totales d'après ce journal, s'élèveront à 1,350,000,000 de francs (270,000,000 de dollars). Cette somme devra être répartie également sur les trois puissances. Ces dernières ont déjà avancé à la Belgique 250,000,000 de francs (50,000,000 de dollars), à la Serbie, 185,000,000 de francs (37,000,000 de dollars), à la Grèce, 20,000,000 de francs (4,000,000 de dollars) et au Monténégro, 500,000 francs (100,000 de dollars).

LES WANDERERS A OTTAWA

Un train spécial sera organisé par le chemin de fer du Pacifique Canadien pour accompagner le club de hockey Wanderer et tous ceux qui désirent être témoins de la joute. Ce train partira de la gare Windsor à 3.30 du matin le 10 mars et le retour d'Ottawa se fera le même jour à 11.30 p.m.
Prix, \$4.50 aller et retour.
La direction du club a deux cents billets d'entrée pour le patinoir; on peut en obtenir en s'adressant à M. Liechtenstein. 9-2

LE CHARMES DE LA MATERNITE

L'époque de la maternité chez les femmes est une époque remarquable et importante dans leur vie, et leur expérience à cette période, est souvent d'une nature si délicate. Sur cent femmes, il n'y en a peut-être pas une qui soit bien préparée et qui comprenne parfaitement bien le soin qu'elle doit donner. Naturellement, presque toutes les femmes reçoivent le traitement médical qu'elles requièrent à cette occasion, mais plusieurs laissent arriver la date sans avoir fortifié leur système, et quand la maladie est passée, ces femmes sont toutes épuisées, et ont beaucoup de difficulté à se remettre.

IMPRUDENCE FUNESTE

UN JEUNE FUMEUR JOUE AVEC
DE LA POUDRE ET RISQUE DE
PERDRE UN OIL.

ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE

Jeu de 11 mars, pour fêter la mi-carême, les E.C.D. donneront un euchariste et bal à la salle Stanley sous le patronage du Dr Eudore Dubé, doyen de la Faculté.
Cette fête promet d'être un succès. De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux gagnants. Les billets s'envoient rapidement et sont en vente chez Ed. Archambault, 312 rue Sainte-Catherine Est et à l'Université Laval au prix de 50 centimes.

Les Deux-Tiers des Thés d'autres marques sont poussiéreux et cassés LES THES "SALADA"

sont propres délicieux et sans
poussière
Noir, vert et mélangé—En paquets cachetés seulement

La DENTITION du BÉBÉ

représente pour la mère, une période d'anxiété et de fatigue. L'enfant est fébrile, agité; les souffrances qu'il endure le privent d'un sommeil bienfaisant, nécessaire.
C'est dans ces circonstances qu'on jugera de l'efficacité du
Sirop d'Anis Gauvin

Il apaise les douleurs, favorise la sortie des dents, prévient les crises et les convulsions chez les enfants.

C'est aussi le remède à employer dans les cas de Coliques, Diarrhée, Coqueluche, et autres maladies du jeune Age.

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

Méfiez-vous des imitations.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste,

850, Rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Contre la GRIPPE, les CACHETS GAUVIN agissent vite et bien. En vente partout : 25c LA BOITE.

LES MINES DE LA PROVINCE

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR LA PRODUCTION MINERALE.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 9. — L'hon. H. Mercier, ministre des Mines, vient de faire préparer, par le service des mines du département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, un rapport préliminaire sur la production minière de la province de Québec en 1914. C'est-à-dire qu'en un peu plus de six semaines, après la clôture de l'année, nous avons les résultats des diverses opérations des mines, des carrières, briquetteries et sablières de la province. Le chiffre global de la valeur des produits de l'industrie minière de la province de Québec en 1914, est de \$11,325,428. C'est là une diminution de \$1,794,383 par rapport à l'année précédente, soit une diminution proportionnelle de 13.5 p.c. En vue des conditions défavorables industrielles qui règnent dans la province, depuis plus de six mois, il y a tout lieu de nous féliciter, dit le ministre, que notre industrie minière ait eu un peu de succès. De fait, notre chiffre de production en 1914 dépasse celui de 1912. Les produits qui figurent au tableau du rapport sont : l'industrialite, le charbon, le fer, le cuivre, le zinc, le plomb, le mica, l'ore, le graphite ainsi que toutes sortes de matériaux de construction. Le rapport donne des notes intéressantes sur les divers substances minérales exploitées, et aussi sur les accidents arrivés dans les mines et dans les carrières. Le Bureau des Mines a enregistré 133 accidents durant l'année 1914, dont neuf ont été suivis de mort. Ce chiffre représente une proportion de 1.33 par 1000 ouvriers, alors qu'en 1913 la proportion a été de 1-88.

Une Santé Parfaite Augmente

LE CHARMES DE LA MATERNITE

M. J.-A. GODBOUT, député de Beauport, qui serait nommé conseiller législatif.

respectivement par les honorables MM. Sharples, Berthiaume, Cormier et Bérard.

Volonté que l'on parle déjà du futur représentant de la division qui vient d'être laissée sans représentant par la mort de M. Cormier. Le futur conseiller législatif de cette division sera M. J.-A. Godbout, député de Beauport, dont le comité se trouve dans la division de Kennebec. On continue de parler de la rentrée prochaine de l'hon. M. Allard au Conseil législatif, qui remplacerait un des deux vacanciers.

D'un autre côté, il est presque entendu que l'hon. John C. Kaine, ministre sans portefeuille, remplacera l'hon. M. Sharples dans la division de Stadacona.

Un interprète à l'emploi du Grand Tronc, du nom de Adolphus Holdengraber, a comparu hier devant le juge Choquet, et a plaidé coupable à l'accusation d'avoir reçu \$10 d'un Russe et \$4.20 d'une autre personne, sous de fausses représentations.

Il recevra sa sentence vendredi.

Les Corses s'en vont

Absolument sans Douleur

Les Corses s'en vont

Magasin ouvert le Samedi Soir.

ALMY'S LIMITED

LE PLUS GRAND MACASIN de MONTREAL
Rues Ste-Catherine, Bleury et St-Alexandre.

Tel. Uptown 7600.

Nous avons en Magasin les plus Nouveaux les Marchandises du Printemps

et nous les offrons à des Prix qui réduiront considérablement le cout de la vie pour les milliers de gens prévoyants qui sauront en profiter.

Offres Spéciales Hommes ! Voici une Occasion qui n'a jamais eu son Egle

BOTTINES POUR DAMES
Tiges en drap fauve ou gris, empeignes en cuir verni, talons "Kidney." Spécial... \$3.50

BAS POUR DAMES
Bas unis en cachemire anglais, pieds sans couture. Spécial... 35c la paire 1.00

GANTS POUR DAMES
En chambrée, en blanc, couleur naturelle et gris. Spécial... 35c la paire

CAMISOLLES POUR DAMES
En Lille suisse, à côtes, encolure basse avec manches courtes et sans manches. Spécial... 25c

SCRIMS ARTISTIQUES DE 25c
2000 verges avec belles bordures doubles à dessins de fleurs, fond uni, 36 pouces de large. Prix, le mètre... 15c

PORTIERES DESASSORTIES DE \$1.75
20 seulement, défranchées dans le magasin, différentes couleurs, dimension 40 pouces x 3 verges, val \$1.50 et \$1.75 chacune pour 89c

CRETONNES DE 45c
Ligne spéciale de cretonnes importées d'Almy, 32 et 36 pouces de large, charmantes valeurs et beaux dessins, valant 30c à 45c la verge... 25c

LITS EN CUIVRE D'ALMY ET LITERIES
Lits en cuivre avec poteaux de 24 pouces, sommiers en acier métallique, matelas en coussin satiné spécial et une paire d'oreillers de 5 lbs. en plumes lavées. Le prix d'Almy... \$14.75 le tout complet

CHAISES DE SALLE A MANGER DE \$20.00
20 séries seulement, en chêne fumé ou doré — un fauteuil et 3 chaises, sièges en véritable cuir. Prix spécial d'Almy... \$16.98

CHEMISES DE TRAVAIL POUR HOMMES
en denim, flanelle, percale et satin. Chaque chemise vaut de 50c à 75c. Spécial... 39c

CHEMISES DE NUIT EN FLANELLE
pour HOMMES ET EN COTON POUR GARÇONNETS. Valant 75c pour 39c

CHAUSSETTES EN CACHEMIRE NOIR
pour HOMMES, valant 25c la paire, 3 paires pour 39c

CHAPEAUX EN FEUTRE MOUSSE
pour HOMMES, chaque chapeau vaut \$1.50 pour 39c

CHEMISES DE NEGLIGE DE 50c A 75c
pour GARÇONNETS, marque "Bell", grands déssorties. Spécial... 39c

CORPS ET CALEÇONS EN MERINOS
No. 71 de PENMAN POUR HOMMES, valant 75c et 39c

MITAINES ET GANTS DE TRAVAIL
en cuir pour HOMMES, valant 50c et \$1.00 pour 39c

BRETELLES EN TISSU ELASTIQUE
pour HOMMES, valant 25 cents la paire, 2 pour 39c

CHEMISETTES EN PERCALES
de 50c pour GARÇONNETS, toutes les grandeurs 39c

CORPS ET CALEÇONS
pour HOMMES ET GARÇONNETS, toutes les grandeurs déssorties, marque Penman, valant 60c, chacun 39c

—Rez-de-chaussée—Section de la rue Bleury.

Remarquez ces Valeurs au Rayon des TOILES.

ESSUIE-MAINS EN COTON OUVRE
DE 17c. POUR, 12c

CHACUN
Qualité forte, grandes dimensions, bordures rayées rouges.

TISSUS POUR ROULEAUX DE 10c, POUR LA VERGE
7c

TAIES D'OREILLERS A POINTS D'OURS
DE 18c. 15c

POUR CHACUN
En coton blanc, grandeurs 40" x 44"

GROSSE TOILE LAVÉE DE 30c LA VERGE
25c

POUR
pleine largeur 24". fini spécialement souple, qualité très absorbante.

UNE DOUZAINE DE SERVIETTES UNION
VALANT 75c

\$1.00, LA DOUZAINE
Grandeurs pour lunch, couleurs vives à l'usage.

COUVERPIEDS EN SILKOLINE DE \$1.25
98c

POUR
Remplissage en coton pur sans odeur, couvertures en beaux dessins de fleurs.

—Rez-de-chaussée—Section du Centre.

FERRONNERIES, COUPELLERIES, ETC. PEINTURES ET HUILES

Construction Générale, Chaux, Sable, Amiante, Brique de Toutes Sortes.

Articles de Plomberie de toutes sortes, Bains, Eviers, Closets, etc. Assortiment le plus complet de Marchandises Peintures de Toile, Fer, Tuyau Fonte et Fer, Etc.

Fournaises de toutes sortes. Four-nitures générales pour aque-ducs, Valves, etc.

Engins stationnaires et Marines Gros et Détail.

I. L. LAFLEUR, LIMITEE, 366 NOTRE-DAME OUEST.
MONTREAL 157-mars à juil.

ILS PORTERONT LA CARABINE

NOUVEL ORDRE MILITAIRE CONCERNANT L'EQUIPEMENT DES OFFICIERS BRITANNIQUES.

Un règlement militaire, portant le No. 96, vient d'être émis par le département de la Milice à Ottawa, ordonnant à chaque officier canadien de se départir de son sabre pour prendre la carabine à la place et de ne plus porter la ceinture Sam-brown.

Cet ordre a causé toute une surprise dans les cercles militaires, mais chaque officier l'a reçu avec grand plaisir. Il n'y aura qu'un petit signe particulier qui établira la différence entre le costume d'un officier et celui d'un simple soldat.

La carabine sera plus utile sur les champs militaires au bras de l'officier que le sabre. L'ordre militaire est venu d'Ottawa, c'est que la répétition de celui qui a été donné en Angleterre.

On s'est aperçu que les soldats allemands, qui sont presque tous des franc-tireurs, visaient constamment les officiers.

TRIBUNE LIBRE

A propos des écoles de Maisonneuve

LES RHUMES DE CERVEAU DEGER- NERENT EN CATARRHE--GUERIS EN 10 MINUTES PAR "CATARRHOZONE"

Peu importe où se trouve le rhume, Catarrhozone le guérira.

Ne reniflez pas ni n'éternuez, à cause d'un sale rhume—vous pouvez le guérir en un clin d'oeil, en aspirant la vapeur bienfaisante de Catarrhozone. C'est ce qu'il y a de plus rapide, de plus sûr qu'on connaisse pour les rhumes—il les fait disparaître net.

Pas de remède à prendre si on se sert de Catarrhozone—rien qu'à aspirer les plus riches essences de pin avec un inhalateur spécial—cette vapeur médicamenteuse à la mort pour les germes empoisonnés du rhume ou du catarrhe. Il adoucit et guérit les passages de l'air enflammés, chasse les écoulements de

fléme, permet de respirer librement.

Catarrhozone guérit la gorge — lui donne de la force—arrête la toux aigre, débarrasse les poumons. En dix minutes, on est merveilleusement soulagé.

En une heure, on se sent tout autre. Le rhume et la toux ne sauront exister si on emploie Catarrhozone.

Pas de traitement aussi direct — Catarrhozone va droit au siège du mal — agit promptement et guérit parfaitement le rhume, la toux, bronchite, catarrhe et irritation de la gorge. Pas d'échec, succès chaque fois. Gros appoint, \$1.00; moyen 50c; petit (grandeur d'enfant) seulement 25c. Chez les marchands, pharmaciens. (18) (ann)

L'AIDE A LA FRANCE REFORMES A VERDUN

Un comité a été formé à Paris pour enregistrer les dons adressés du Canada en France.

MM. Hanotaux et Roy présidents

Le Comité de Secours National Français a fondé une sous-section canadienne qui a été chargée d'enregistrer les envois des dons en argent et en nature, adressés du Canada en France, et de faire connaître au Canada comment ils ont été distribués par le Comité de Secours National Français. Ce comité a aussi reçu le mandat de voir à la répartition des dons qui ont une affectation spéciale, soit aux soldats, soit aux hôpitaux, soit aux Belges, soit aux soldats canadiens ou aux réservistes partis du Canada.

Ce comité est ainsi constitué :
Présidents conjoints : L'hon. Philippe Roy, commissaire général du Canada, et M. Gabriel Hanotaux, président du Comité France-Amérique.

Membres : M. Etienne Lamy, de l'Académie française; M. Heurteau, vice-président du Comité France-Amérique; M. de Ribes-Christie, président de la commission d'industrie et de commerce du comité France-Amérique; et trésorier de la Chambre de Commerce de Paris : M. Gaston Deschamps, homme de lettres; M. Louis Jarry, directeur du Comité France-Amérique; M. Robert, directeur de la Banque Nationale du Canada à Paris; M. Langlois, agent de la province de Québec à Bruxelles; M. Dastous, vice-président de la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique; et M. Drolet-Belleau, du Canada. Les secrétaires sont M. Leno, fondateur de la "Canada-Genie", et M. Ed. Buron, publiciste.

Ce sous-comité franco-canadien vient d'expédier au président du Comité France-Amérique de Montréal, une dépêche le priant de transmettre à tous les donateurs et donateuses, ses chaleureux sentiments de reconnaissance pour les libéralités du Canada envers les victimes de la guerre et les assureurs de la fidèle répartition qui est faite par le Comité de Secours National Français des dons du Canada.

Une section féminine de ce comité franco-canadien a aussi été organisée sous la présidence de Mme Philippe Roy.

LES LIMITES DE QUARTIERS

UNE COMMISSION SPECIALE CHARGÉE DE METTRE A L'ETUDE CETTE IMPORTANTE QUESTION.

Le Conseil de Ville sera sous peu saisi d'une question importante, relative à la modification des limites de certains quartiers de la ville. A la séance d'hier l'échevin Ménard a proposé que cette question fut référée à une commission spéciale composée des échevins Turcotte, Houli, Mayrand, Laverrière et Ménard, représentant les quartiers dont on projette de modifier les limites.

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de

Gu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son usage est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Flévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, régule l'estomac et les intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VERITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.



Fermeture du Magasin Tooke

AU No. 177 RUE ST-JACQUES

Un seul magasin Tooke sur la rue St-Jacques, après le 1er Mai.

C'est une maison qui contient des trésors d'occasions à cause de l'écoulement forcé avant le premier Mai.

Complète tailleur à moitié prix. Chemises R. J. Tooke de \$3.00 pour \$1.49.
Sous-vêtements Morley-Wolsey à 20 pour cent de réduction. Faux-cols R. J. Tooke, la douz. \$1.
Chaussettes, 4 paires pour \$1.00. Gants Dent 95c.
Cravates en soie, 3 pour \$1.00. Chemises de nuit 79c.
Chemises R. J. Tooke de \$2.00 pour \$1.19. Complète Pyjamas 98c.
Occasions partout dans le magasin.

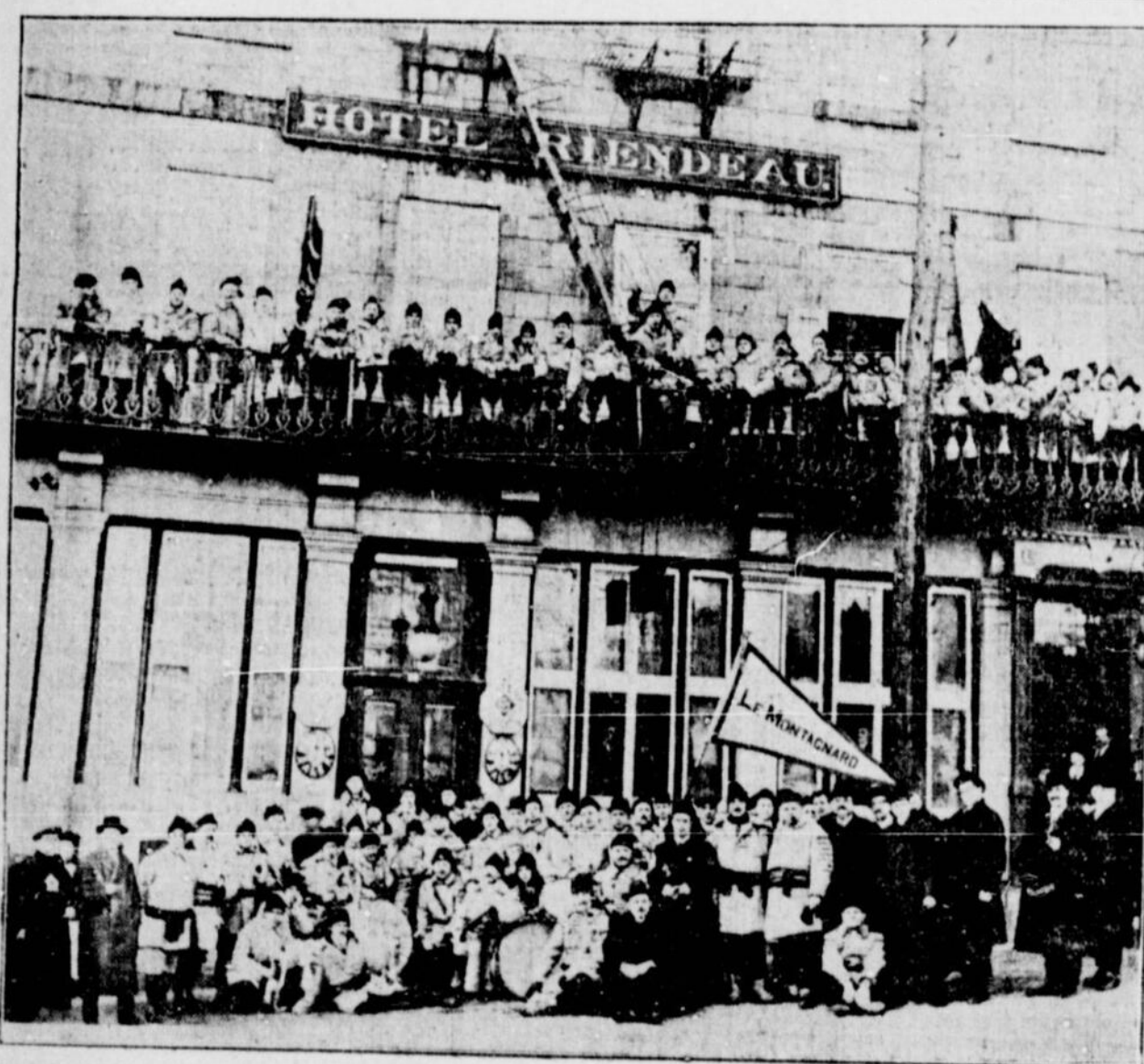
BINGHAM SE BATTRA CONTRE FLEMING

LA RENCONTRE AURA LIEU SOUS LES AUSPICES DU MONTREAL SPORTING CLUB MERCREDI, LE 24 MARS.

La nouvelle de l'engagement de Fleming avec Bingham dans un assaut de dix rondes a été accueillie avec joie par tous les amateurs qui désiraient depuis longtemps voir ces deux hommes aux prises.

Le contrat a été signé hier en présence de plusieurs témoins et il fut décidé d'un commun accord que la bataille aura lieu le mercredi, 24 courant. C'est sous les auspices du Montreal Sporting Club, qu'aura lieu cet événement. Les deux hommes ne devront pas peser plus de 126 livres.

ECHOS DE LA DERNIERE SORTIE DES RAQUETTEURS DU MONTAGNARD



A l'occasion de la réception par le Montagnard des clubs Tugue Rouge de Sherbrooke et Champlain de St-Jean les boys se firent photographier en face de l'hôtel Reineau, Place Jacques-Cartier. Dans ce groupe on reconnaît plusieurs figures qui nous sont familières.

LES TOURNOIS LOCAUX

Les entrées dans le tournoi organisé par le Montreal Hockey Association seront closes le 22 mars au bureau du secrétaire Panning. Ce tournoi promet d'être un des plus intéressants, car les clubs locaux ont l'intention bien arrêtée d'inscrire leurs meilleurs joueurs. Les parties commenceront le 25 mars et se termineront le 3 avril.



Dubonnet
L'APÉRITIF ORIGINAL

LE MEILLEUR TONIQUE

LA PLUS GROSSE BOUTEILLE

AGENTS CANADIENS

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL. 216-MARVEL-100

SUCCES FACILE POUR MELVILLE

APRES AVOIR ETE PARTIELLEMENT AVEC LES TORONTO, ILS LES ECRASERONT DANS LA JOUTE FINALE.

Melville, 3.—Les champions amateurs de l'ouest ont récemment vaincu ceux de l'est dans la seconde et dernière partie de la série pour la possession de la coupe Allan, emblème du championnat mondial amateur.

Les victoires de Toronto, avaient tout d'abord réussi à faire partie qui le avec les Melville. Hier ceux-ci se firent plus que jamais leur rôle de champions en montrant le double, chargeant en même temps la défense ennemie occasionnellement. La plupart des coups portèrent et le résultat le plus brillant ne tarda pas à couronner leurs efforts.

Les deux premières périodes furent chargées de coups et de contre-coups, mais la troisième fut la plus intéressante. Dans ce court espace de temps, les deux équipes se disputèrent six points pendant que les Toronto n'en enregistraient qu'un seul. Le score de la partie d'hier fut de 7 à 1.

Toronto
McGiffen Buts Smith
Hoffman Point McCutcheon
Stephenson Rover MacKenzie
Meeking Centre Mullins
Aird Gauthier B. MacKenzie
H. Meeking Droite Bowman
Arbitre: Billy Keene.
SOMMAIRE
1ère période
Juge: A. E. Gilroy.
1 Melville, Bowen, 6-20.
Deuxième Période
2 Toronto, G. Meeking, 1-00.
2 Toronto, G. Meeking, 9-20.
Troisième Période
4 Melville, W. MacKenzie, 6-20.

A DEMAIN LA PREMIERE A OTTAWA

C'est ce soir que les clubs Wanderer et Ottawa, joueront dans la capitale la première partie de la série de deux pour le championnat de la N.H.A.

LES STARS CHAMPIONS DE LA VILLE

ILS TRIOMPHENT HIER SOIR DES M.A.A.A. APRES UNE JOUTE MOUVEMENTEE. — 3 A 1.

A L'ARENA HIER SOIR

Près de 3,000 personnes ont assisté hier soir à l'arena, au triomphe des Stars sur la M.A.A.A., qu'ils ont battus par le score de 3 à 1 dans une joute pour le championnat de la ville et la possession de la Coupe Rose.

Les Stars ont joué une partie remarquable et du commencement à la fin, ils se sont montrés supérieurs à leurs adversaires.

Si Rutledge n'avait pas été doué d'une double vision, il est certain que le score aurait été triple par les "Étoiles" car chaque lancer était dirigé adroitement vers les filets, mais l'incompréhension Westmountais veillait au grain et au moment où l'on avait tenté de voir les filets lever la main pour annoncer un point, prompt comme la pensée, le gardien avait réussi à arrêter la rondelle.

Les M.A.A.A. furent privés dans la deuxième partie de la joute des services de Springhous qui fut victime d'un malheureux accident. Un coup de patin lui a coupé une arête et son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Les spectateurs ont assisté à une partie digne des professionnels et les animations n'ont pas manqué aux joueurs qui du premier au dernier ont été admirables de rapidité, de science et d'endurance.

Cette victoire finit à la rivalité entre les deux clubs champions, les Stars de la ligne de Montréal et la

LES BIERES PORTERS Extrait de Malt

DELICIEUSE "BOUQUINERIE LIQUIDES"

The National Breweries Limited, Montreal

DROUILLARD EST UN PUGILISTE MERVEILLEUX

SA RENCONTRE DE 10 RONDES AVEC MAX LUSTIG, VENDREDI, AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN, PROMET D'ETRE FORT ENJOUVANTE.

AU CLUB CANADIEN

Annoucer Patsy Drouillard, notre valeureux canadien-français, comme devant paraître contre une étoile de l'arène américaine, est toujours pour nous un plaisir et une joie, pour les sportsmen et les connaisseurs de boxe, qui savent discerner l'ivraie du bon grain et le bon joueur du médiocre "lighter".

Drouillard est assuré un renom, quasi-universel, par ses victoires et sa valeur personnelle. Il a fait face aux plus redoutables pugilistes qui soient sur notre continent, et ses victoires ne se comptent plus. Drouillard compte une foule d'amis à Montréal, c'est l'un des pugilistes les plus populaires, qui soient venus à Montréal, où ses admirateurs ne sont pas légion.

C'est surtout un Canadien-Français, qui fait grand honneur à sa race, à la illustre son nom sur bien des arènes, et nous sommes tentés de dire qu'il a cueilli autant de lauriers qu'il a livré de batailles, et il n'est pas à combattre le courageux petit "canayen".

Neanmoins, il ne faut pas se désoliser de Drouillard, à un homme terrible en mains. Ce Max Lustig, connu sous le nom de Johnny et de Young Louie, est peut-être l'un des pugilistes qu'il soit le plus difficile à terrasser aujourd'hui de tous les boxeurs américains.

Ses succès ont eu une répercussion retentissante et il a livré des matches contre des hommes, qui lui ont fait face avec une bravoure et une ténacité d'acier. Drouillard, le Club Athlétique Canadien a voulu présenter au public deux hommes de même trempe, et de même mérite.

C'est une attention que le Canadien veut prodiguer à ses habitués, et aux amateurs de sa section de Boxe, qui ne perdent pas cette unique occasion de voir à l'œuvre deux pugilistes aussi valeureux et aussi courageux.

Nous reparlerons demain des succès de Drouillard et de ceux de Lustig plus au long, bien que nous sommes persuadés que ce travail est à nos yeux inutile. On connaît trop bien les deux savants pugilistes pour être en doute sur le match scientifique et rapide autant que rogneux et contesté qu'ils fourniront à leurs admirateurs, vendredi soir, au Club Athlétique Canadien.

DANS LE DELAWARE

C'EST PROBABLEMENT A WILMINGTON QUE LES MONTAGNARDS S'ENTRAÎNERONT.

LEUR QUARTIER D'ENTRAÎNEMENT.

Le club de baseball Montréal s'entraînera très probablement à Wilmington, Delaware, le printemps prochain. Il avait été question pendant quelque temps de faire entendre le club à Baltimore, mais la direction du club a changé d'opinion et c'est dans le Delaware que nos hommes se rendront la main. Les Montagnards ont été également question de ne pas jouer le dimanche, la saison prochaine et d'organiser des tournois de championnat. Le président Leduc, a reçu hier une lettre du Club Alameda, lui annonçant qu'il était prêt à revenir à Montréal l'été prochain pourvu que le salaire soit plus élevé.

LA RAQUETTE

LE MONTAGNARD A CARTIER-VILLE.

Le Montagnard a donné, dimanche dernier, à son club, son dîner annuel au panier. Une quarantaine de membres ont assisté à ce dîner, qui a été très agréable et a été présidé par le club de jeunes filles "La Montagnarde" et "La Vigilante". Quelques membres du club de la Cartier-Ville, des échecs et plusieurs notables de la ville qui avaient voulu honorer de leur présence cette joute festive.

Plusieurs discours ont été prononcés durant la journée par différentes personnes.

Tous ceux qui assistaient ont été très enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu et ont promis qu'ils n'oublieraient pas d'assister à la prochaine réunion ordinaire qui aura lieu au club de la Cartier-Ville, le 10 mars. Le Montagnard invite tous les clubs de raquette à venir y assister avec leurs représentants et à prendre part à cette joute festive.

PAR UN SCORE DE 4 A 1

Sherbrooke, 9.—La joute pour le championnat de la ligue de hockey de l'Est, entre les clubs de Sherbrooke et St-Jean, qui eut lieu au Stadium de Sherbrooke samedi soir, a été toute une révélation d'ordinaire pour les 1,200 amateurs qui furent témoins. Les "Patriots" remportèrent leur seule victoire par un score de 4 à 1.

BAINS NATATION ET BAINS TURCS LAURENTIENS

Angle des rues Craig et Beaudry. Bains privés 25c. Bain Turcs 75c, avec lit \$1.00.



AU CLUB OLYMPIQUE HIER SOIR

RESULTATS DE LA SEANCE DE BOXE ORGANISEE PAR CETTE ASSOCIATION. — LEDOUX HORS DE COMBAT EN 1 RONDE.

DANS L'ARENE

Quelques centaines de personnes assistaient hier soir à la séance de boxe du club Olympique.

Le programme à l'affiche était très intéressant, mais il y eut par malheur, un incident qui désappointa grandement l'assistance.

Young Ledoux devait se battre durant 10 rondes contre Johnny Rossner et on s'attendait à une exhibition de tout premier ordre.

Il n'en fut pas ainsi, car Ledoux, très malade, avant le début de l'engagement, entra dans l'arène sans savoir à vrai dire ce qu'il allait faire.

Dès les premiers coups qu'il reçut, il pila sur lui-même et ne put les supporter. Il s'affaissa à la première reprise et ne put revenir en scène.

Giroux knock-out Amos Russell à la quatrième reprise de leur rencontre. Kid Williams eut le meilleur de Young Hill et Curley Hume eut le dessus sur Kid Hubert dans les 10 reprises que dura la rencontre.

LE BASE-BALL

POGGENBURG ET LORD GAGNEUR

PHILADELPHIE, Pa., 8. J. F. Poggenburg, de New-York, ex-champion international et R. M. Lord de Chicago, Ill., ont gagné hier leur match respectif dans le tournoi de baseball amateur, Poggenburg a défait R. L. Milburn, de Memphis, Tenn., par 100 points à 29, et Lord a battu Edwin Huston, de Détroit, Mich., par 100 points à 194.

Nova Scotia Carriages



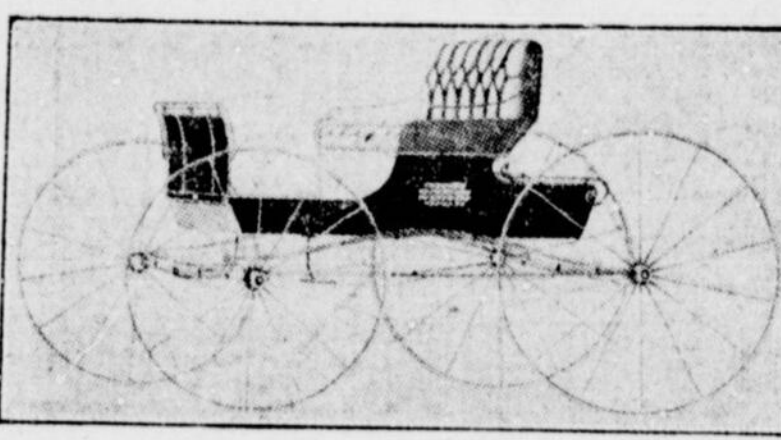
NOVA SCOTIA CARRIAGES LTD

AMHERST, N.S.

Nos Prix sont les Plus Bas

En dépit de la Beauté de l'Élégance de la Solidité et du Confort

De Nos Voitures.



UN DE NOS NOMBREUX MODELES

Les matériaux employés sont de première classe. Nos ouvriers sont les meilleurs du pays. Nos contre-maitres sont des spécialistes, et nous fabriquons économiquement parce que notre outillage est le plus moderne et le plus perfectionné. Parce qu'aussi nous fabriquons en grande quantité.

Notre maison n'est pas assez connue dans Québec et pourtant, là plus qu'ailleurs, on doit rechercher d'abord et avant tout une Voiture Solide, Élégante et Confortable sans avoir à payer des prix exorbitants. Et nous avons—une voiture idéale—une voiture qui vous donnera satisfaction.

POUR CATALOGUE, ECRIRE A

NOVA SCOTIA CARRIAGES, Limited

AMHERST, - NOUVELLE-ECOSSE.

AMUSEMENTS

Theatre National Français

L'Abbé Constantin

ORPHEUM 210 P.M. 810 P.M. CETTE SEMAINE

"COLONIAL DAYS"

Une comédie musicale condensée. Concert dimanche. Vaudeville. 9-6

GAYETY Burlesque

Le théâtre qui a relevé le burlesque à Montréal. "THE LIBERTY GIRLS" avec MATT KENNEDY. Actes amusants de vaudeville. Ce soir, rencontre de lutte de Jim Eason avec tout venant. 9-6

Theatre Canadien-Français

La Revue ALLONS-Y

En 7 tableaux par Julien Danaut. 9-6

PRINCESS

Toute cette semaine. Mat. mar. jeu. sam. 9-6

"Sergeant KITTY"

Une pièce militaire à des prix de guerre. Mat. mar. jeu. sam. 9-6

IMPERIAL

Attraction spéciale du Broadway. "THE SILENT PLEA" Un appel dramatique pour les mères veuves. 9-6

LOPEZ ET LOPEZ

Miss Holt. M. West. 9-6

Patinoir Jubilee

(Rue St-Catherine Est.)

CE SOIR Pour la COUPE DORAN. CHAMPIONS, champions de la ligue de Pat. St-Montreal Light. GRAY & POWER. Aussi Les Dames Crescent vs les Dames de Maisonneuve pour une coupe en argent. Admission: 25c, 50c, 50c.

N'oubliez pas de lire les ÉTITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

Automobiles Dodge Brothers

Vous pouvez être persuadé que l'auto est exactement aussi bonne qu'elle paraît, si vous voulez vous rappeler de la grande expérience que possède la maison Dodge Brothers dans la construction des automobiles.

DODGE BROTHERS ont manufacturé les pièces principales de plus de 500,000 automobiles, ou les 2-5 de toutes les voitures en usage. Ils sont de loin les plus grands manufacturiers de pièces d'automobiles dans le monde.

L'empattement est de 119 pouces. Le prix de la voiture complète est de \$735 F. O. B. Détroit.

En exhibition maintenant à nos salles de vente. MONTREAL MOTOR SALES

309-317 RUE UNIVERSITE.

P. T. LEGARÉ LTÉE

180 AMHERST

Express de livraison avec ou sans couvertures, tous les styles les plus nouveaux. Modèles spéciaux pour boulangers, épiceries, laitiers, marchands de nouveautés, etc. Nous garantissons la meilleure qualité et nous vendons au prix et termes les plus avantageux. Votre visite est sollicitée.



MONTREAL. Bureau chef, Québec.

Rappelez-vous!

t-e-m-p-s.

**WRIGLEY'S
DOUBLEMINT
DOUBLE STRENGTH
PEPPERMINT**

FAITES AU CANADA. Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd., Toronto.

"après chaque repas"

LES AUTOS SUR LE MONT-ROYAL

Le problème des sans-travail

"C'est à la demande des principaux membres de l'Automobile Club, dit l'échevin Pauzé, que j'ai pris l'ini-

UN JUGE DE PAIX FAIT L'ELOGE

DE L'ONGUENT DU DR CHASE

Après neuf ans d'agonie, il évite une opération, grâce à ce grand agent curatif.

Comme moyen de guérir les bobos et les blessures, qui résistent au traitement ordinaire, l'onguent du Dr Chase a la palme depuis longtemps. Il est universellement connu comme remède sûr et efficace pour la guérison de l'eczéma et des hémorroïdes. Les personnes qui ont essayé certains que puissent être les résultats obtenus par l'emploi de remèdes des arts à l'intérieur, on ne saurait avoir de doute pour la guérison de la peau si on applique l'onguent du Dr Chase. Vous pouvez vous en procurer chez tous les agents des

parties affectées sont nettoyées et graduellement, il se forme une nouvelle peau, et le mal diminue peu à peu, jusqu'à ce qu'il soit tout parti. Ils sont souvent émerveillés des résultats que ce grand onguent curatif accomplit en une seule nuit.

M. N. A. Heath, J.P., Fitch Bay, P.Q., écrit:—«Il y a neuf ans, je souffrais d'un abcès, et je ne saurais dire tout ce que je souffrais, mais maintenant j'examinerai et diront tous ceux que je devais subir une opération si je voulais guérir, de me saurais trop louer ce merveilleux onguent qui m'a guéri après neuf années de souffrances indicibles».

Onguent du Dr Chase, boîte la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmonton, Bates & Co., Limited, Toronto, Ont.

U CANADIEN-FRANÇAIS — ALLONS-Y

"Allons-y" ont allons-y, car il faut
un peu dans l'existence plutôt
liste que les événements actuels nous
nt.

La revue de Julien Dacoust est ori-

...venient en bon état le matin.
...avaient pendant votre sommeil.
...boîte de 10 cents chez n'importe
...pharmacien signifie un cerveau lu-
...min, estomac en bon état et un foie
...et sain et des intestins fonction-
...bien pendant des mois. Les en-
...timents Casanova nous aident à

Demandez à voir le modèle Nemo No. 341. Ce corset convient aux personnes fortes et de taille moyenne et à des portées réductrices invisibles. Buste moyen, dos droit avec la ligne de ceinture légèrement courbée. Nous avons \$1.00

The John Murphy Company Limited

Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maux de Bright, diabète et mal de reins. Le cliché ci-haut est un de la boîte.

Pour le printemps et l'été, tissus de soie. C'est une excellente occasion de regarnir votre garde-robe avec des nouvelles soies de la saison à des prix à la portée de tous. Ces soies viennent toutes de Lyon, tissus parfaitement teints.

Deux valeurs extraordinaires. régulier \$1.69, Mercredi
\$1.39, fabriqué par J. C. Bonnet
SATIN DUCHESSE BONNET — En jais noir avec ma-
gnifique fini lustré, tissu d'une finesse exception-
nelle, 38 pouces de large. Rég. \$1.69, Mercredi... **\$1.39**

ET
JOING

SOIE PAILLETTE BONNET — Cette soie est bien connue pour sa bonne qualité de longue durée, 38 pcs. de large. Valeur rég. \$1.69. Prix pour mercredi. **\$1.39**

NE SE
ROUILLENT
PAS

D & A

CORSETS

Il y a au Canada des centaines de milles dames, toutes bonnes marchandeuses, qui, laissant de côté les préjugés contre les produits "Faits au Pays" achètent toujours les Corsets "D & A" et "La Diva" qu'elles trouvent

540

624

C'est grâce à cette clientèle qu'on a vu grandir la manufacture de la "Dominion Corset Co." qui maintenant emploie plus de 1200 mains, sous des conditions idéales de confort et de bien être.

ACHETER LES CORSETS FAITS AU CANADA

Ces vues ont obtenu un très vif succès au Strand la semaine dernière. Elles devront avoir le même succès au Gaîté Rouge.

Se chantant magistralement voudront entendre.

Charles W. Clark dont la renommée n'est plus à faire, chantera le rôle d'«Elshah».

Le pain de famille... tous

AU STRIAND
SUPERBES VUES COLORIÉES

Ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à une représentation du grand bleu ont eu le plaisir de voir manger plus de pain, lorsque vous commandez les délicieux et bienfaisants

Les personnes qui ont des billets pour le concert de l'Orchestre Symphonique Dubois ont aura lieu la nuit.

...est la seconde de ces vues colorées montrées de temps à autre sur théâtre et d'autres vues du même air seront montrées de temps à

UN ORATORIO
ELIJAH AU WINDSOR HALL.

Il y a des petits soldats avec
chaque pain pour les enfants.

de grande puissance et que vous cert en mi bémol de Linet avec accompagnement de la Symphonie qui billets sont en vente dès maintenant au magasin Archambault.

Le pain de famille... tous mangent plus de pain, lorsque vous commandez le délicieux et

JAMES CLAIRD'S

SCOTCH MONEY
BREAD

Demander-le
à votre épi-
cier ou télé-
phoner à
Main 1025

Il y a des petits soldats avec
chaque pain pour les enfants.

est composée de 82 exécutants. Les
billets sont en vente dès maintenant
au magasin Archambault.

